

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

Journal de Palestine Dossier

N° 514 du 09.03.2010

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

Sommaire

Tiré à part

Halte aux provocations de l'occupant.

Brown veut changer la loi pour éviter des mandats d'arrêt contre Israéliens.

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Les dernières heures du cadre du Hamas assassiné

1-2 Entretien avec: Marianne Blume

1-3 Chavez défend sa politique et la lutte palestinienne

1-4 Jean Bricmont : le sionisme conflit idéologique

1-5 Match de basket Espagne/Israël boycotté.

1-6 L'attaque de Gaza a été un acte barbare.

1-7 « Did you know, Gaza »

1-8 Le camp de réfugiés de Shu'fat résiste !

1-9 vidéo : Vol des fruits cultivés sous haute surveillance par les paysans palestiniens !

1-10 A lire : Albachir Camus : « Le tramway, ma démission, Gaza... et les autres »

1-11 Promotion D'Israël : Est-il un Petit Pénis ou un Pénis Mou ?

1-12 Paul Craig Roberts : [Pourquoi la propagande l'emporte sur la vérité.](#)

1-13 Jillian C. York : Le New York Times devrait-il muter son correspondant à Jérusalem ?

1-14 Mona Chollet : "Effroyables imposteurs" sur Arte: le roi est nu.

2 Les brèves

2-1 Le frigo s'ouvre peu a peu...

2-2 Un État palestinien en 2010, est-ce possible ?

2-3 Israël : contrer et enterrer le rapport Goldstone

2-4 Kouchner crée les 'États sans frontières.'

2-5 Salam Fayyad condamne "l'appropriation de lieux saints" par Israël.
2-6 La pollution nucléaire engendrée par la centrale nucléaire de Dimona.
2-7 L'armée israélienne travaille sa force de dissuasion et présente son nouvel avion sans pilote : le « Heron ».
2-8 La soumission des détenus à des expériences pharmaceutiques israéliennes est un acte très grave.
2-9 Une caravane d'aides médicales arrive à Gaza, via le point de passage de Rafah.
2-10 A Jaffa, les habitants du quartier Al-Ajmi bataillent entre la vie et la mort.
2-11 Les bureaux de Stop the Wall mis à sac la nuit dernière.
2-12 Michael Oren, a été hué lundi à l'Université de Californie.

3 Dossier

3-1 Jeff Halper : Israël travaille au changement du droit international (1/2)
3-2 Gilles Devers : Israël et le mépris du droit international.
3-3 Herb Keinon : Goldstone : Israël s'est déjà expliqué.(...)
3-4 Mahmoud al-Mabhouh, cadre du Hamas retrouvé mort.
1 Times : « Israël » effectue des opérations d'éliminations.
2 Mali Ilse Paquin : Affaire Mahmoud Al-Mabhouh - Israël sur la sellette.
3 Denis Brunetti : Le Mossad et un coup à double tranchant.
4 "Des gens se sont fait passer pour des Australiens pas seulement une fois, mais à plusieurs reprises",

5 Les USA et la G.B étaient-ils informés à l'avance de l'assassinat de Mabhouh ?

6 Abdel Bari Atwan : La collusion européenne avec le terrorisme israélien.

3-5 Maariv : La vision de Barak.

3-6 Quelque chose semble bouger aux USA.

3-7 Sayed Abbas Moussawi: histoire de dévouement et de soutien aux opprimés du monde.

3-8 La Turquie étend son rôle au Proche-Orient.

Tiré a part

Halte aux provocations de l'occupant.

Le gouvernement israélien vient de déclarer que le Caveau des Patriarches à Hébron ou le Tombeau de Rachel allaient devenir des monuments israéliens.

Ces lieux sont intouchables et appartiennent à l'ensemble de l'humanité.

Cet acte de gangstérisme est la poursuite du fait accompli. En Israël, la manipulation de l'histoire et de la mémoire pour prétendre que cette terre n'appartient qu'aux Juifs conduit à annexer ou à détruire les monuments des autres. Il s'agit de rendre irréversible le fait colonial et l'annexion de la plupart des territoires palestiniens conquis par l'armée israélienne en 1967. Cette provocation vise à déposséder les Palestiniens de leur territoire et de tout ce qui fonde leur identité, leur histoire, leur culture, leurs religions. Elle s'accompagne de destructions ou de confiscations incessantes de maisons à Jérusalem Est, d'agrandissements de colonies et de violations des lieux saints ou des cimetières musulmans.

Il s'agit de rendre impossible toute création d'Etat palestinien et de provoquer des violences pour pouvoir affirmer : "vous voyez que nous n'avons pas de partenaire pour la paix".

L'UJFP appelle l'ensemble des gouvernements et des institutions internationales à dénoncer cette nouvelle agression et à sanctionner l'Etat d'Israël.

Elle appelle à un nouveau développement de la campagne internationale BDS (boycott, désinvestissement, sanctions).

Il doit être clair pour tout le monde que cette campagne sera décisive pour mettre fin à une politique criminelle pour les Palestiniens, suicidaire à terme pour les Israéliens et qui met en danger délibérément la paix dans le monde.

(Bureau National de l'UJFP le 8-03-2010)

lundi 8 mars 2010, par [UJFP](#)

<http://www.aloufok.net/spip.php?article2>

<http://www.aloufok.net:80/spip.php?article1543>

Brown veut changer la loi pour éviter des mandats d'arrêt contre Israéliens.

Le Premier ministre britannique Gordon Brown propose de modifier les conditions d'émission des mandats d'arrêt internationaux pour crimes de guerre, après la polémique avec "Israël" sur le mandat contre l'ex-chef de la diplomatie israélienne Tzipi Livni, c'est ce qu'a rapporté jeudi le Daily Telegraph.

"La seule question à mes yeux est de savoir si notre objectif est servi au mieux par un processus selon lequel un mandat d'arrêt pour les crimes les plus graves peut être émis sur la base de preuves les plus minces", écrit le chef du gouvernement dans une tribune.

"Comme nous l'avons observé, il existe maintenant un risque significatif qu'une telle disposition soit exploitée par des organisations ou des individus pour des motifs politiques", écrit le Premier ministre britannique.

Dans sa tribune, le chef du gouvernement propose de remettre au Parquet la responsabilité de l'émission de ces mandats d'arrêt.

Brown soumettra, ce jeudi, des modifications de la loi à une commission parlementaire, selon le Daily Telegraph. Livni qui était à la tête de la diplomatie israélienne durant l'offensive contre Gaza, avait annulé une visite prévue à Londres en décembre dernier, de crainte d'être arrêtée après qu'une cour britannique eut émis un mandat d'arrêt à son encontre, basé sur une plainte d'activistes palestiniens.

Notons que les juges britanniques peuvent émettre des mandats d'arrêt internationaux pour crimes de guerre en se fondant sur les dispositions de la Convention de Genève de 1957 et sans l'aval du Parquet

04/03

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=127475&language=fr>

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Les dernières heures du cadre du Hamas assassiné

Grâce aux différentes caméras de vidéosurveillance présentes à Dubaï, la police de l'Émirat a retracé le film de l'assassinat de Mahmoud Abdel Raouf Al-Mabhouh, principal pourvoyeur en armes du Hamas, retrouvé mort le 20 janvier dans un hôtel de Dubaï.

Le chef de la police de Dubaï, le général Dhahi Khalfan, a acquis la conviction que l'assassinat de Mahmoud Abdel Raouf Al-Mabhouh est l'oeuvre de professionnels . Il a même

affirmé jeudi être "convaincu à 99 %" de l'implication du Mossad, les services secrets israéliens. L'opération n'aurait pas pris plus de 24 heures. Sur ces images, les suspects entrent en scène quelques heures avant le meurtre. On y voit les différents membres du commando arriver à Dubaï et prendre position, avant même l'arrivée de la victime.

VIDEO 1

http://www.youtube.com/watch?v=CC5trZ-ZYq&feature=player_embedded#

Les caméras montrent que les faits et gestes de la victime sont épiés, dès son arrivée à l'aéroport, par des individus suspects.

À son hôtel, d'étranges joueurs de tennis repèrent le numéro de sa chambre.

VIDEO 2

http://www.youtube.com/watch?v=082Fc8k-7QA&feature=player_embedded#

L'état se resserre. Quelques heures avant le meurtre, le ballet des suspects s'accélère. La dernière image de la victime regagnant sa chambre est enregistrée le 19 janvier un peu avant 20 h 30. Dans l'heure qui suit, les membres du commando évacuent l'hôtel, s'éparpillent et quittent Dubaï via des avions de ligne, grâce à des passeports européens.

VIDEO 3

http://www.youtube.com/watch?v=0ZdJLgAqf0A&feature=player_embedded

[http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-02-19/regardez-les-dernieres-heures-du-hamas-assassine/924/0/425839](http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-02-19/regardez-les-dernieres-heures-du-cadre-du-hamas-assassine/924/0/425839)

1-2 Entretien avec: Marianne Blume

<http://www.youtube.com/watch?v=706UnWD0yvM>

1-3 Chavez défend sa politique et la lutte palestinienne

http://www.dailymotion.com/video/xc5xc2_pour-un-chavez-à-la-française-vostf_news

1-4 Jean Bricmont : le sionisme conflit idéologique

Le-sionisme-conflit-idéologique

http://www.dailymotion.com/video/xcabw6_le-sionisme-conflit-idéologique-de_n

ews

et

http://www.dailymotion.com/video/xcajnr_le-sionisme-conflit-idéologique-de_n

ews=

1-5 Match de basket Espagne/Israël boycotté.

Un exemple pédagogique à suivre partout dans le monde

VIDEO : http://www.dailymotion.com:80/video/xc8wem_clash-match-tel-aviv-vs-barcelone_news

1-6 L'attaque de Gaza a été un acte barbare.

Une vidéo (en anglais, 9 min) pour rappeler que l'attaque de Gaza a été un acte barbare soigneusement prémédité et planifié :

<http://dissidentvoice.org/2010/02/video-gaza-in-plain-language/>

(la même vidéo censurée sur Google : <http://www.youtube.com/watch?v=QFK5TNcmEmg>)

1-7 « Did you know, Gaza »

La Campagne pour préserver l'ancien [cimetière Mamilla de Jérusalem](#), laissé en ruines et vandalisé depuis 1948, menacé de destruction pour y construire un « Centre de la dignité humaine - musée de la tolérance » (rien n'étonne de la part du pouvoir orwellien d'Israël...) a produit cette vidéo pour appeler à protester contre :

<http://www.youtube.com/watch?v=am0MyyjPYyU>

<http://www.youtube.com/watch?v=bznLR3-kCtU>

1-8 Le camp de réfugiés de Shu'fat résiste !

Le camp de réfugiés de Jérusalem, celui de Shu'fat, situé à 3 km de la vieille ville de Jérusalem mais coupé de la ville par le mur d'apartheid, a résisté pendant une semaine aux incursions de la police israélienne, suivie à chaque fois d'une trentaine d'arrestations dont des enfants.

....

Voir aussi la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=13hbCRaRqLc>

20 février 2010

Bulletin Palestine,

1-9 vidéo : Vol des fruits cultivés sous haute surveillance par les paysans palestiniens !

Cette vidéo de la tv suisse vaut mieux que de nombreux discours

Je vous conseille vivement de la regarder et de la transmettre en cliquant sur le lien ci dessous

Cliquez sur le lien ci-dessous pour voir la vidéo:

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=500000&bcid=11331#vid=1159950>

1-10 A lire : Albachir Camus : « Le tramway, ma démission, Gaza... et les autres »

L'auteur, qui a participé à la 154ème mission CCIPPP (été 2009) a démissionné d'Alstom en 2007 à cause de l'engagement de cette entreprise dans la colonisation de la Palestine.

Comme les DRH de son entreprise ne comprenaient pas, il a décidé de leur expliquer la colonisation de la Palestine et comment Alstom trempe dedans...

Le 1er tome de son livre reprend sa lettre de démission de...135 pages, et son analyse sur le conflit.

[Feuilletez](#) ou [commandez](#) le 1^{er} tome

Le tome 2, est une réflexion pour une stratégie d'action. [Feuilletez](#) ou [commandez](#) le 2eme tome

1-11 Promotion D'Israël : Est-il un Petit Pénis ou un Pénis Mou ?

Une nouvelle campagne de propagande « hard » pour promouvoir Israël sur le thème : « ce n'est pas la taille qui compte - Israël un petit pays un grand paradis. »

Une nouvelle campagne pour faire la promotion d'Israël vient d'être lancée sur la symbolique sexuelle «ce n'est pas la taille qui compte» afin de séduire les jeunes Juifs d'Amérique du Nord et les convaincre qu'Israël ne souffre pas d'impotence malgré ces deux dernières opérations militaires avortées au Liban et à Gaza où, semble-t-il, Israël a utilisé la guerre comme d'autres utilisent le Viagra pour prouver sa «puissance virile».

Le Canadian Council for Israel and Jewish Advocacy vient de lancer une campagne vidéo en ligne supposée «décapante».

Il est bon néanmoins de rappeler d'où vient cette charmante métaphore utilisée dans ce clip vidéo : est ce que ceux qui font la promotion d'Israël veulent réellement donner de ce pays l'image de quelque chose qui se répand comme une maladie contagieuse ?

Peut être qu'inconsciemment ces adorateurs du Sionisme voit en cette idéologie nationaliste raciste fasciste quelque chose qui doit effectivement se répandre comme une maladie contagieuse y compris en dehors de la Palestine et même toucher certaines chancelleries européennes qui ferment les yeux sur des passeports contrefaits utilisés par les Rambos Durs du Mossad.

Ce clip vidéo sur «ce n'est pas la taille qui compte» faisant la pub pour Israël se contredit pourtant puisqu'il montre le «Grand Israël» incluant la Cisjordanie et Gaza.

Les jeunes Juifs nord américains vont-ils se laisser séduire par ce clip sexy et embarquer illico presto pour Tel Aviv pour participer à l'érection des murs les plus hauts et les plus durs dont le mur d'acier entre Gaza et l'Egypte qui devrait atteindre une profondeur de près de 30 m, un acte de pénétration record pour ce type de mur d'enfermement d'une population sans Défense, mur convoité par tous les régimes totalitaires de la planète ?

VISIONNER LA VIDEO ICI :

http://www.youtube.com/watch?v=bmdHvRxsty0&feature=player_embedded

http://www.planetenonviolence.org/Promotion-D-Israel-Est-il-Un-Petit-Penis-Ou-Un-Penis-Mou_a2127.html

1-12 Paul Craig Roberts : Pourquoi la propagande l'emporte sur la vérité.

Un article paru dans le journal *Sociological Inquiry*, Il doit y avoir une raison : Oussama, Saddam, et la justification induite, Vol. 79, N° 2, (2009), pp. 142-162, jette la lumière sur l'efficacité de la propagande.

Les chercheurs ont examiné pourquoi les énormes mystifications réussissent là où les petites balivernes échouent. Les régimes peuvent s'en tirer avec de grandes impostures, mais les politiciens ne le peuvent pas avec la bagatelle.

Les chercheurs expliquent pourquoi tant de gens croient encore que Saddam Hussein était à l'origine du 11/9 des années après qu'il est devenu évident que l'Irak n'avait rien à voir avec ces événements. Les gens ont développé des rationalisations élaborées qui se sont profondément accrochées à leurs convictions induites par la propagande du régime Bush sur la présumée implication irakienne. L'implication émotionnelle de la propagande s'est intégrée à leur identité personnelle et à leur sens moral. Ils ont cherché les informations qui soutenaient leurs croyances et évité celles qui les démentaient, sans tenir compte des faits de l'affaire.

Dans *Mein Kampf*, Hitler explique la crédibilité en d'énormes mensonges par rapport au petit bobard : « Dans la simplicité de leur esprit, les gens tombent plus facilement victimes d'une monstrueuse fiction que d'un petit boniment, car eux-mêmes se laissent souvent aller à de petites contrevérités peu importantes, mais auraient honte de recourir à de grosses mystifications. Il ne leur viendrait jamais à l'esprit de fabriquer une énorme imposture, et sont incapables de croire qu'un autre pourrait avoir pareil toupet. Même si des faits prouvant qu'il en est ainsi sont portés de manière claire à leur connaissance, ils continuent de douter et pensent qu'il pourrait y avoir une autre explication. »

Commentaire: Aucun doute que les individus psychopathiques et pathologiques sont bien conscients de cette connaissance au sujet de la psychologie humaine; connaissance qu'ils utilisent comme une arme contre toutes les données et faits qui font obstacle à leur manière de créer une réalité façonnée, qui leur servira pour leurs intérêts malfaisants. Vous pouvez aussi prendre en considération la suite, venant des recherches du QFS (Quantum Future School) sur les psychopathes, et de l'ouvrage d'Hervey Cleckley : Mask of Sanity (Le masque de santé mentale).

Cela aurait peut être quelque chose à voir avec ce qui est appelé une Dissonance Cognitive.

Leon Festinger développa la théorie de la Dissonance Cognitive dans les années 50, quand il tomba par hasard sur un culte que des personnes vouaient à des OVNI dans le Midwest. Ils prophétisaient la venue d'extraterrestres qui viendraient bientôt les chercher en raison d'une fin du monde imminente. Quand personne ne

fut capturé et qu'aucun cataclysme ne survint, il étudia la réponse des croyants, et la détailla dans son livre [L'échec d'une prophétie](#). Festinger observe: "Un homme avec une conviction est un homme difficile à changer. Dites lui que vous n'êtes pas d'accord, et il se détourne de vous. Montrez lui des faits ou des chiffres, et il questionne vos sources. Appelez à la logique, et il échoue à voir votre conclusion".

Paul Craig Roberts
19 FEBRUARY

L'échec d'une prophétie (Broché)

de [Léon Festinger](#) (Auteur), [Hank Riecken](#) (Auteur), [Stanley Schachter](#) (Auteur)

4.0 étoiles sur 5

<http://futurquantique.org/axe-du-mal/872-pourquoi-la-propagande-lemporte-sur-la-verite>

1-13 Jillian C. York : Le New York Times devrait-il muter son correspondant à Jérusalem ?

Ces dernières semaines, un sujet provoque beaucoup de débats sur la blogosphère arabe au sens large, après une information révélée par un acteur de cette blogosphère.

Le 25 janvier, Electronic Intifada (EI) a annoncé que le fils de Ethan Bronner, chef du bureau du New York Times à Jérusalem, venait d'intégrer l'armée israélienne.

Se référant à la charte éditoriale du New York Times, EI estime que le journal avait le devoir de révéler cette information à ses lecteurs ; la rédactrice en chef de la rubrique Étranger du New York Times, Susan Chira, a répondu par courriel, déclarant (et confirmant par la même occasion) :

"Ethan Bronner a transmis votre question à sa rédaction en chef, c'est à dire moi.

Voici ma position : le fils de Monsieur Bronner est un jeune adulte qui prend ses propres décisions.

Au Times, nous avons jugé la couverture de Monsieur Bronner scrupuleusement équitable, et nous lui faisons confiance pour qu'il en soit de même à l'avenir."

Presque deux semaines plus tard, le médiateur du New York Times, Clark Hoyt, a écrit dans sa chronique qu'il estimait, lui aussi, que Bronner devrait être muté. Le directeur de la rédaction Bill Keller n'est pas de cet avis.

Le blog The Angry Arab n'a pas été convaincu par les arguments de Bill Keller :

"Si un seul reporter du New York Time, à titre expérimental, annonçait que il/elle a un fils, et que ce fils venait de rejoindre les combattants du Hamas ou du Hezbollah, nous aimerions voir alors si Bill Keller offrirait les mêmes arguments que pour le fils d'Ethan Bronner. Enfin, Monsieur Keller. De qui vous fichez-vous ?"

La blogueuse arabo-américaine Suleika Jaouad voit dans cette affaire un problème qui dépasse le cas de Charles Bronner :

"L'inégalité de traitement dérangeante du Times dans sa couverture soulève d'autres sérieuses questions d'éthique sur le sionisme dans les médias américains. Le journaliste Philip Weiss, sur son blog Mondoweiss, en cite quelques unes : quelle est sa profondeur, et quelqu'un prendra-t-il un jour ce problème à bras le corps ? Et partant de cela, pourquoi tant de reporters des médias traditionnels qui couvrent Israël sont-ils des juifs qui entretiennent des liens très étroits avec Israël ? Quand les [arabes-américains] auront-ils le droit de couvrir cette actualité là ?"

L'écrivain palestinien Ali Abunimah, l'un des co-fondateurs de Electronic Intifada, soulève ce point intéressant dans un de ses messages sur Twitter :

"Tous ceux qui défendent Bronner devraient seulement se demander combien de temps il durerait si l'on savait que son fils a rejoint les brigades al-Qassam."

Ali Abunimah développe plus longuement sur Mondoweiss, puis va encore un peu plus loin. Comme Suleika Jaoud, il estime que le problème est plus large que le seul cas d'Ethan Bronner, et touche à l'égalité de traitement. Après avoir précisé qu'être juif n'est pas un conflit d'intérêt pour ceux qui couvrent Israël ("Celui qui dit qu'être juif conduit automatiquement à des biais pro-Israël se trompe"), il cite le cas de la journaliste palestinienne du Time, Taghreed El-Khodary, et écrit :

"Oui, récemment, ils ont eu Taghreed El-Khodary à Gaza [...] Mais voici un point capital : Taghreed El-Khodary n'a le droit d'écrire que sur les Palestiniens. Ni elle, ni aucun autre reporter arabe n'a le droit d'écrire sur les Israéliens. Alors que les juifs américains peuvent écrire sur les Palestiniens, le contraire n'est pas vrai. Pourquoi cette situation ? Cela doit être - je présume - parce qu'il y a une présomption inhérente, peut-être inconsciente, qu'un arabe ou un Palestinien sera automatiquement contre Israël ou les juifs. Alors que nous sommes supposés avaler qu'en aucun cas un reporter juif qui s'identifie avec Israël n'est biaisé, même si son fils a rejoint une armée d'occupation qui effectue des raids dans les camps de réfugiés palestiniens et les communes des douzaines de fois chaque semaine. Vous parlez sérieusement ?"

A quoi pouvons-nous attribuer ce deux poids deux mesures ?

Cela pue le racisme, j'en ai peur.

Jillian C. York

Traduit par [Claire Ulrich](#)

Source: [Global Voices](#)

1-14 Mona Chollet : "Effroyables imposteurs" sur Arte: le roi est nu.

Rarement le désarroi des caciques des médias devant le discrédit qui les frappe aura été aussi évident que lors de cette soirée sur Arte, mardi 9 février, intitulée « Main basse sur l'info » (et encore visible une semaine sur le site Arte+7).

Le premier documentaire diffusé, « Les effroyables imposteurs » de Ted Anspach, consacré aux complotistes qui pullulent sur Internet, dépeint la Toile comme une boîte de Pandore moderne d'où s'échapperaient, au premier clic de souris, tous les fléaux de l'univers – histoire de ramener les téléspectateurs, ces brebis égarées, vers les bons bergers dont ils n'auraient jamais dû s'éloigner.

On a ensuite droit à une réalisation de Denis Jeambar, ancien directeur de L'Express, où interviennent « huit journalistes en colère » (Franz-Olivier Giesbert, Arlette Chabot, David Pujadas, Philippe Val, Jean-Pierre Elkabbach, Edwy Plenel, Eric Fottorino, Axel Ganz) filmés sur fond noir, à grands renforts d'images saccadées et de gros plans intimistes, dans un style qui évoque à la fois un film d'espionnage ringard et un clip publicitaire shooté par Karl Lagerfeld.

Les moyens mis en œuvre pour restaurer un prestige dont l'érosion a atteint le seuil critique sont particulièrement grossiers. Tentant de ranimer les braises de l'antique fascination suscitée par la profession de Tintin et d'Albert Londres, la voix off annonce une « sacrée brochette de journalistes » qui « connaissent de l'intérieur la folle machine des médias » et qui auront « carte blanche pour dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas, pour dire ce qu'on ne vous dit pas ».

Ici, l'audience retient son souffle, dans l'attente de sa becquée de savoir : les dieux vont l'admettre dans leur secret. « Ecoutez bien ! » intime encore la voix off.

Et on n'est pas déçu.

Mieux vaut s'accrocher, en effet, pour ne pas tomber de son fauteuil lorsqu'on entend David Pujadas déclarer que le journalisme « souffre d'abord de conformisme et de mimétisme ».

On retrouve cependant vite un discours plus familier lorsqu'il explicite ce qu'il veut dire par « conformisme » : « L'idée que par définition le faible a toujours raison contre le fort, le salarié contre l'entreprise, l'administré contre l'Etat, le pays pauvre contre le pays riche, la liberté individuelle contre la morale collective. »

Dans cet insupportable penchant gauchisant, libertaire et tiers-mondiste qui suinte des reportages des grandes chaînes françaises et des pages des journaux, il voit « une dérive mal digérée [sic] de la Défense de la veuve et de l'orphelin, une posture qui valorise le journaliste et qui a l'apparence – l'apparence ! – du courage et de la révolte ».

Où se situent, alors, le véritable courage, la véritable révolte ? C'est drôle : on a l'impression de deviner.

Comme pour mieux inciter à la révérence, Pujadas est présenté comme « une star de l'info » ; Arlette Chabot est « à la tête d'un bataillon de deux cents journalistes » ; Franz-Olivier Giesbert est « une des grandes figures du journalisme français ». Dans les plans de coupe, tous sont montrés en contexte, parés des attributs qui – faute de mieux ? – fondent leur autorité : menant une interview, le casque de radio sur la tête ; marchant d'un pas décidé dans les couloirs de rédactions affairées et cossues ; penchés à plusieurs, d'un air concentré, sur un écran d'ordinateur, en plein processus de production d'une information fiable et impartiale ; ou encore, dans le cas de Philippe Val – car le ridicule ne tue pas –, en pleine conversation téléphonique, le combiné collé à l'oreille. Lorsqu'ils parlent face caméra, ils comptent : « Quatre, trois, deux, un... », avant d'entamer leur discours (« Allez, on y va », lance gaillardement Arlette Chabot). Ils regardent le téléspectateur droit dans les yeux, tels des magnétiseurs hypnotisant leur patient.

« Chacun à sa place ! » Retour à la table des matières

Avant tout, bien sûr, il faut redire à tous ces inconscients combien Internet, c'est mal, et combien les grosses pointures journalistiques qui leur parlent sont indispensables à leur gouverne. Qu'on pouffe devant une émission d'Arlette Chabot ou à la lecture du « roman d'amour » que vient de publier Franz-Olivier Giesbert, en effet, et « c'est toute la démocratie qui est en danger ».

Si Arte le dit... « Il faut cesser de faire croire, assène Elkabbach, que le citoyen journaliste va se substituer bientôt au journaliste citoyen : toutes les expériences citoyennes ont besoin de vrais journalistes pour sélectionner, vérifier et écrire. Alors, chacun à sa place ! » Axel Ganz, fondateur de Prisma Presse, dont les publications (Voici, Gala, Capital, VSD, Télé-Loisirs...) sont réputées pour leur contribution de haut vol à la vitalité de la démocratie, estime qu'à long terme Internet fera naître chez les jeunes « un scepticisme sur les valeurs de notre société » : terrifiante perspective.

Arlette Chabot, presque racinienne, supplie : « Méfiez-vous des théories du complot selon lesquelles la vérité, les vérités de l'information seraient sur la Toile tandis que les médias traditionnels vous cacheraient la vérité. C'est vrai : grâce à Internet, plus aucune information ne pourra être enterrée ou dissimulée. Mais je vous demande d'être prudents, car un jour vous apprendrez que vous avez été manipulés, trompés. Sur Internet, la traçabilité des images n'est pas garantie. » Même la voix off s'y met : « Sur le Web, chacun crée son propre média et se croit journaliste. » La vieille histoire de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf, en somme. Tout ça finira mal – mal pour les internautes, ces buses présomptueuses, cela s'entend. Philippe Val, qui poursuit le Net de sa vindicte depuis le jour où il a découvert que ce machin pouvait permettre à des cuistres de critiquer sa politique éditoriale à Charlie Hebdo [1], le dit avec fougue : « La presse écrite survivra à Internet, j'en suis sûr. »

Les casseroles que traînent certains de nos preux « journalistes en colère » étant trop pléthoriques pour que leur fracas ne parvienne pas à leurs propres oreilles, ils sont obligés d'en passer par l'exercice de l'autocritique – d'en passer rapidement, qu'on se rassure. Jean-Pierre Elkabbach, qui réclame à grands cris « la rigueur, la curiosité, la qualité », et qui s'exclame : « Marre de nous complaire dans la pipolisation, l'irrationnel et le voyeurisme, j'en

peux plus ! », reconnaît à demi-mot : « Est-ce que moi, je me suis fait honte ? Peut-être pour une erreur que j'ai commise et assumée » – référence un brin sibylline à son annonce prématurée, sur Europe 1, en avril 2008, de la mort de l'animateur de télévision Pascal Sevran.

Et Philippe Val, avec une désinvolture qu'on s'en voudrait de prendre pour de la suffisance : « J'ai dû dire une connerie y a pas longtemps. Je ne me souviens plus ce que c'est, mais je me suis trompé, mais méchamment. Putain, c'était la honte. »

Moins défailante que la sienne, notre mémoire a l'embarras du choix. Peut-être pense-t-il à sa récente déclaration selon laquelle l'« actionnaire » de France Inter, Nicolas Sarkozy, ne serait « pas très bien traité » par les journalistes de la station – assertion qui lui donne une légitimité indiscutable pour réfléchir au redressement de la profession ?

« Partenariats » médiatico-idéologiques Retour à la table des matières

Passons sur les viriles amitiés qui nous valent régulièrement ce genre de grandes opérations médiatico-idéologiques : cette soirée d'Arte était produite par Doc en Stock, la société de Daniel Leconte, en partenariat avec France Inter. Daniel Leconte et Philippe Val sont de grands amis : le premier a réalisé un film sur l'affaire du procès de Charlie Hebdo pour les caricatures de Mahomet, le « coup » publicitaire qui a définitivement lancé la carrière du second ; bien souvent, lors de précédents « débats » sur Arte, ils ont fustigé de concert la chienlit gauchiste [2].

Tous deux partagent avec Denis Jeambar, réalisateur de « Huit journalistes en colère » et instigateur en son temps du virage néoconservateur de L'Express, de solides convictions atlantistes. Les incessantes professions de neutralité journalistique et politique, les invocations d'une information « ni de droite ni de gauche », qui auront émaillé cette soirée – y compris lors du débat animé ensuite par Daniel Leconte –, sont franchement désopilantes, tant les obsessions propagandistes de ses initiateurs ont la discrétion d'un éléphant au milieu d'un couloir. Leur cible principale : les contempteurs de la politique israélienne, qui seraient tous, de même que ceux qui trouvent à redire à la politique américaine, de fieffés antisémites.

« Le pire ennemi du journalisme, avance Philippe Val, c'est sa conviction d'être au service du bien et de la pureté. » Celui qui, du temps où il éditorialisait à Charlie Hebdo, maniait avec une égale aisance l'insulte, la diffamation décomplexée et le fantasme échevelé, met en garde contre la « tentation de faire primer la thèse sur les faits » : « Le nombre de journalistes qui sont tombés dans le piège du bien est suffisamment important pour que la profession en soit profondément malade.

Le discours démagogique des uns marginalise le travail sérieux des autres. Ce n'est pas quand il exprime une opinion que le journaliste est libre et indépendant : c'est quand il pense d'abord contre son opinion pour ensuite livrer son analyse. (...)

On ne discute pas de l'Amérique, on ne peut pas discuter d'Israël et de la Palestine : il y a des tas de sujets sur lesquels on ne peut pas discuter parce que c'est le Bien et le Mal. Il y a des rédactions qui sont malades de ça. »

Le documentaire évoque également un incident navrant, qui en dit long sur cette « pouvelle de la démocratie » qu'est la télévision, et qui vit la rédaction de France 2 – sous l'influence méphitique, il est vrai, de l'Instrument de Satan – diffuser, en pleine offensive israélienne sur Gaza, « des images récupérées sur Internet et accablant Israël. Après vérification, Arlette Chabot s'excuse : c'était de l'intox ».

Il est bien établi aujourd'hui, en effet, qu'à l'hiver 2008-2009, à Gaza, l'armée israélienne s'est comportée avec un humanisme extravagant [3]. Et dire qu'il est encore de dangereux désinformateurs, en liberté sur Internet, pour persuader les âmes crédules du contraire...

Mona Chollet

16 Février 2010

Source:

[Les blogs du](#)

[Diplohttp://www.michelcollon.info/index.php?option=com_content&view=article&id=2561:qeffroyables-imposteursq-sur-arte-le-roi-est-nu&catid=7:attention-medias-&Itemid=12](http://www.michelcollon.info/index.php?option=com_content&view=article&id=2561:qeffroyables-imposteursq-sur-arte-le-roi-est-nu&catid=7:attention-medias-&Itemid=12)

2 Les brèves

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

2-1 Le frigo s'ouvre peu a peu...

- 1) Comme il serait agréable de voir les faits confirmer nos pires prédictions, si ces pires prédictions ne concernaient la trahison du peuple Palestinien.
- 2) Mahmoud n'a jamais été apprécié par le peuple Palestinien.
- 3) On a obliger Mahmoud à retirer son pantalon et à s'exhiber nu à l'ONU et à proposer le renvoi du rapport Goldstone. Il était cuit de toute façon.
- 4) On a donc accuser Mahmoud qui partait, mais qui partait pas, pour le décider à partir (corruption dans son entourage...mais ça fait 20 ans qu'il en fait de la corruption Mahmoud).
- 5) Voilà que cette fin de semaine Gideon nous disait tout le bien qu'il pense de Marwan le négociateur (il fallait une gars à gauche - surtout pas le baiser de Judas de Mahmoud ce fut fait)
- 6) Aujourd'hui c'est l'Huma et la Délégation Officielle en France qui fait la promotion de Marwan

- 7) Et on me dira que tout ça est le fruit du hasard que nous avons subodoré.
- 8) Marwan doit commencer à pratiquer son chant s'il veut gagner sa sortie du frigo... Chanson qu'il entonne avec enthousiasme dans cette entrevue exclusive avec photo en cravate (il faut que le soutien vienne de gauche là ou la position des barons de Palestine est la plus fragile).
- 9) Il est temps pour les prévisions de Robert
- a) élection avec Marwan en prison qui en sort victorieux avec le titre de président de l'Autorité sans autorité.. C'est le nouveau Mendela de Palestine et il va faire gagner 5 ou 10 ans aux sionistes en négociations bidons qui au mieux accoucheront du bantoustan.
 - b) Ils doivent le sortir de prison avant ou pendant l'élection parce que les sondages ne le donnent pas gagnants comme ils le croyaient.
 - c) Petite pression sioniste un peu partout sur le front électoral " si vous ne votez pas pour le négociateur c'est la guerre et le blocus et la mort (si vous votez pour le négociateur c'est la même chose mais étaler sur un plus grand nombre d'années...mais ca ils ne le diront pas)." Marwan gagne mais sa position est fragiliser n'ayant pu éclipser le Hamas.
 - d) TOUT DÉPENDRA DE L'ATTITUDE DU HAMAS.
Présenter au présidentielles ou seulement aux législatives et avoir la majorité.
 - e) Avec Marwan c'est le bon FLIC qui est en poste, vaut mieux filer doux disent-ils car le mauvais flic Dalhan se tient tapis dans un coin et il attend sa revanche.
- QUE FAIRE ?

Anonyme

2-2 Un État palestinien en 2010, est-ce possible ?

Marwan Barghouti s'adresse aux lecteurs de l'Humanité.

Entretien exclusif.

Le leader palestinien toujours emprisonné, répond aux questions que nous avons pu lui transmettre jusque dans sa cellule.

Pensez-vous que la solution à deux États soit encore possible ?

Marwan Barghouti : *La seule solution possible qui fait consensus internationalement et qui est acceptée par la majorité des Palestiniens et des Israéliens est la coexistence de deux États. À mon avis la création d'un État palestinien libre et indépendant souverain sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale et qui vivra à côté d'Israël en paix et en sécurité est l'unique solution. Sans la mise en œuvre de cette solution nous assisterons à la poursuite de ce conflit et de la violence. Il ne faut pas s'y tromper : les Palestiniens ne vont pas renoncer à leur rêve et à leur droit de créer cet État quelles que soient leurs souffrances. Je suis persuadé que la fin de l'occupation israélienne est plus proche que jamais et que le dernier jour de l'occupation israélienne sera le premier jour de la paix entre la Palestine et Israël.*

Un État palestinien en 2010, est-ce possible ?

<http://www.palestine-diplo.com/spip.php?article256>

2-3 Israël : contrer et enterrer le rapport Goldstone

La semaine dernière, Israël a révélé qu'il y avait eu des entretiens entre officiels israéliens et étasuniens afin de décider de la riposte à lancer pour contrer et enterrer le rapport Goldstone.

Israël a également dit que les USA n'hésiteront pas à utiliser leur pouvoir de veto si les efforts visant à enterrer le rapport devaient échouer.

La réponse d'Israël au rapport Goldstone compte 52 pages présentant ce qu'il affirme être les « résultats des enquêtes menées par l'armée ».

Les Nations unies ont déclaré qu'Israël avait répondu à toutes les accusations dont il est l'objet, mais elles ne sont pas certaines que tant Israël que le Hamas ont mené des enquêtes indépendantes et impartiales.

Israël a lancé sa guerre contre Gaza le 27 décembre 2008 et l'a terminée le 18 janvier 2009.

Plus de 1419 Palestiniens ont été tués et des milliers ont été blessés pendant cette guerre.

Saed Bannoura

10-02

IMEMC & Agences

Cet article peut être consulté ici : http://imemc.org/index.php?obj_id=5...

Traduction : amg

2-4 Kouchner crée les 'États sans frontières.'

L'exclamation de Bernard Kouchner dans *le Journal du dimanche* (« *Un État palestinien, vite !* ») nous en dit sans doute plus sur le mode de fonctionnement du gouvernement français et de son ministre que sur le sort du conflit israélo-palestinien.

Aussitôt prononcé et aussitôt « tempéré » par François Fillon depuis Amman, et ignoré lundi soir par Nicolas Sarkozy, le slogan lancé le jour de l'arrivée de Mahmoud Abbas à Paris suscite l'incrédulité.

Entre les murs de ce vieil hôtel second empire du Quai d'Orsay, où l'on est, par tradition, si économe de ses mots, Bernard Kouchner continue de dessiner de grands moulinets avec ses bras et à laisser échapper des flots d'approximations qu'il passe encore plus de temps à démentir qu'à proférer.

Au-delà même de cette personnalité très « a-diplomatique », les « appels » inconséquents à la création d'un État palestinien ont déjà une trop longue histoire pour que nous jouions encore les Candides. Ariel Sharon, George Bush et, plus récemment, Benyamin Netanyahou se sont tous adonnés à des promesses de cette nature, avec la sincérité que l'on sait.

Sans parler de l'adhésion quasi métaphysique au « principe » de la création d'un État palestinien à quoi on reconnaît généralement quelques-uns de nos intellectuels les plus inconditionnels de la politique israélienne. Tout le monde, ou presque, est « favorable » à un État palestinien, surtout quand on ignore tout de ses contours, et que la colonisation israélienne peut continuer de galoper. D'ailleurs, dès lundi, Bernard Kouchner semblait avoir oublié sa proposition, dont il ne dit mot dans la tribune qu'il a cosignée dans *le Monde* avec son homologue espagnol, Miguel Angel Moratinos.

Deux stratégies en deux jours, c'est au moins une de trop ! La seconde, celle qu'il partage avec son alter ego espagnol, nous semble plus sérieuse puisqu'il s'agit d'établir un « *calendrier de négociations* » sur les questions du statut final de l'État palestinien, c'est-à-dire précisément sur ce que notre ministre renvoyait aux calendes grecques dans son entretien au *JDD*. Encore faudrait-il que les délais soient très courts et contraignants. Un mot encore sur l'« État sans frontières » de Bernard Kouchner. On s'étonnera qu'il prenne à peu près l'exact contre-pied du plan ébauché par l'émissaire de Barack Obama, George Mitchell, qui, lui, fixait comme préalable le tracé des frontières. Ce qui paraît nettement plus pertinent puisque c'est sur ce point – les frontières, le partage de Jérusalem et la décolonisation – que l'opposition d'Israël est la plus rude. Et c'est là, tout de suite, que la pression internationale doit s'exercer. Hélas, les États-Unis ont eux-mêmes affaibli leur plan en renonçant à garantir que le tracé de frontières serait accompli sous deux ans, comme George Mitchell l'avait initialement indiqué. Ce qui donnait un contenu politique à leur engagement.

Tout au plus, la déclaration de Bernard Kouchner peut-elle être aujourd'hui rapprochée de la stratégie conduite par le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, qui préconise la construction d'un État « *dans les faits et sur le terrain* » en 2011, c'est-à-dire par la multiplication de projets économiques. Mais lui n'a pas les moyens d'affronter Israël. D'autant moins que le leadership palestinien est toujours divisé. Il est donc dans son rôle quand il prépare la société palestinienne à un avenir, même hypothétique. Toutefois, son pari n'a de sens que si les grandes puissances font « leur job », c'est-à-dire font ce que lui ne peut pas faire : exercer une forte pression sur Israël. L'impératif de cet affrontement diplomatique et économique est incontournable. C'est à cela qu'on jugera de la sincérité des plans.

Hors de cela, aucun n'a plus de vertus intrinsèques.

Aujourd'hui, tout le monde semble comprendre que les choses ne peuvent pas durer, mais personne n'est prêt à prendre ses responsabilités. Jamais sans doute l'image d'Israël n'a été aussi dégradée. L'épisode des agents du Mossad épinglés à Dubaï n'ajoute rien à sa gloire.

La campagne internationale qui s'amorce en faveur de sanctions à l'initiative des sociétés civiles est redoutée. Mais toutes les grandes capitales regimbent devant l'hypothèse d'une crise. Laisser une fois encore pourrir la situation serait pourtant désastreux. Les Palestiniens, ceux de Gaza surtout, ne peuvent rester dans cet entre-deux. Et il ne faut pas sous-estimer la capacité israélienne à brouiller brusquement les cartes par une nouvelle guerre contre le Hezbollah libanais, une autre offensive contre Gaza, sans parler d'une action militaire contre l'Iran, aux conséquences incalculables. Que de ruses et de tergiversations, décidément, pour obtenir d'un État comme les autres qu'il applique comme les autres les résolutions des Nations unies !

[Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca),

25 février

Articles de Denis Sieffert publiés par [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca)

<http://www.mondialisation.ca:80/index.php?context=va&aid=17811>

2-5 Salam Fayyad condamne "l'appropriation de lieux saints" par Israël.

Le Premier ministre Salam Fayyad a dénoncé vendredi l'appropriation par Israël de sites "qui font partie d'un territoire occupé" après la décision de Benjamin Netanyahu d'inscrire deux lieux saints de Cisjordanie au patrimoine israélien.

"Nous sommes tous des Hébronites", a affirmé M. Fayyad après avoir prié à la mosquée d'Ibrahim (Caveau des Patriarches), un lieu saint à la fois juif et musulman de la ville palestinienne d'Hébron, en Cisjordanie.

Hébron est le théâtre d'affrontements sporadiques depuis que le Premier ministre israélien a fait part dimanche dernier de son intention d'ajouter le Caveau des Patriarches et le Tombeau de Rachel, à Bethléem, à la liste des sites historiques d'Israël dans le cadre d'un programme de restauration.

"Le peuple palestinien comprend fort bien que cette décision a un sens politique et qu'elle vise à faire qu'Israël s'approprie des sites qui font partie d'un territoire occupé", a déploré M. Fayyad.

"Ces sites font partie d'un futur Etat palestinien", a-t-il souligné en réaffirmant "le droit inaliénable du peuple palestinien sur sa terre".

Le Premier ministre palestinien a par ailleurs dit vouloir "refuser d'entrer dans une guerre religieuse (...) et de répondre aux provocations des colons (israéliens) par la violence".

De plus en plus présent, M. Fayyad jouit d'un capital de sympathie grandissant chez les Palestiniens depuis qu'il a présenté l'été dernier un plan pour la création d'un Etat palestinien "indépendant et viable" d'ici 2011. Vendredi, à Hébron, des accrochages sporadiques opposaient des jeunes Palestiniens, lançant des pierres, à des soldats israéliens, pour la cinquième journée consécutive. La tension est d'autant plus vive dans la ville que ce week-end marque le 16e anniversaire du massacre de 29 Palestiniens dans une salle de prière du Caveau des Patriarches par un colon israélien le 25 février 1994.

AFP

26 février

<http://www.romandie.com/ats/news/100226124609.ip1z206n.asp>

2-6 La pollution nucléaire engendrée par la centrale nucléaire de Dimona.

Une organisation juridique en Jordanie a déposé une plainte contre les effets létaux des activités de la centrale nucléaire de Dimona, responsable de la mort des habitants de ses alentours, emportés par le cancer.

Amjad Shammout, chef du centre jordanien pour le développement et les droits de l'Homme a déclaré que plus de 100 avocats jordaniens et internationaux poursuivent la plainte contre Israël. Il a émis l'espoir que la justice jordanienne examine cette plainte, élaborée conformément à la constitution et les lois internationales. En évoquant les crimes que commet sciemment et systématiquement Israël contre les citoyens jordaniens, Shammout a souligné que les inquiétudes dues à la pollution en gaz toxiques avec des radiations nucléaires par la centrale de Dimona ne se limitent pas aux seuls Jordaniens mais aussi aux Israéliens eux-mêmes. Ces dernières années de nombreux rapports ont été diffusés sur la fuite des matières radioactives des centrales du régime sioniste dont Dimona.

Cette centrale, vétuste désormais, a été construite en 1963 avec les aides des Etats-Unis et de la France et sa période de fonctionnalité a été évaluée au maximum 30 ans; par conséquent elle aurait dû être fermée en 1993, en plus elle produit annuellement plusieurs tonnes de déchets nucléaires qui sont enterrés secrètement dans différentes régions de la Palestine et le monde entier, sans oublier bien sûr leurs effets nocifs. Outre les territoires occupés, les radiations nucléaires s'étendent aussi à des pays voisins suscitant à juste titre leurs vives protestations. Mahmoud Seadeh médecin palestinien a tiré la sonnette d'alarme dans le sud de la Cisjordanie quant à l'augmentation des cas de cancer en raison des radiations de la centrale de Dimona. Il a également mis en garde contre l'enterrement des déchets nucléaires et chimiques à proximité des régions palestiniennes par Israël avant de préciser qu'une grande quantité des matières radioactives ont été trouvées dans les plantes et terres de Toulkarem en Cisjordanie. Il a souligné que les recherches des instituts médicaux internationaux ont prouvé que l'air des régions palestiniennes est pollué dans 95 % des jours de l'année par les matières radioactives qui ont également pollué certaines régions du sud de la Jordanie. Tout cela montre que les dangers nucléaires du régime sioniste ne se limitent pas seulement à ses armes et que les pollutions issues des activités militaires de ce régime mettent en danger la santé de toute la région et ses habitants.

15/2

<http://french.irib.ir/>

2-7 L'armée israélienne travaille sa force de dissuasion et présente son nouvel avion sans pilote : le « Heron ».

Mardi, à Tel Nof, il y avait foule. Photographes, journalistes, officiels, l'euphorie ambiante n'était pas sans rappeler les festivités de l'indépendance, période à laquelle les bases de l'armée israélienne s'ouvrent au public, permettant à chacun de poser à souhait devant les tanks et les jeeps de Tsahal.

Connue pour abriter des escadrilles de F-15, la base aérienne de Tel Nof offrait hier un intérêt nouveau : le « Heron TP ». Fièrement exposé sur le tarmac, cet avion sans pilote impressionne par sa longueur et son envergure, respectivement de vingt-quatre et vingt-six mètres, une dimension quasi similaire au Boeing 737. Le drone, baptisé « Eitan » par son constructeur Israel Aerospace Industries (IAI), est l'aboutissement d'une dizaine d'années de travaux de recherches réalisés par les ingénieurs de l'IAI (Israel Aerospace Industries), en étroite coopération avec l'armée de l'air.

Véritable mastodonte, l'appareil pèse près de 4,5 tonnes en configuration optimale, pouvant emporter jusqu'à 1000 kilos d'armements tandis que son matériel de reconnaissance, composé de caméras, radar et systèmes infrarouges, n'excède pas 250 kilos.

Dans un communiqué, l'armée israélienne présente le Heron TP comme une « percée technologique ». Et pour cause. Unique, le nouveau drone dispose d'une autonomie d'une vingtaine d'heures dans les airs et peut opérer à 13.000 mètres d'altitude, des capacités lui permettant d'atteindre aisément le Golfe persique et d'y effectuer des missions cartographiques.

« Le Heron a les moyens de mener des opérations d'un nouveau type si elles s'avèrent appropriées », a prévenu Ido Nehushtan, le commandant de l'armée de l'air israélienne, au cours de la cérémonie d'inauguration du drone à Tel Nof.

Sans désigner explicitement l'Iran, nombre d'officiers israéliens ne cachent pas que l'avion sans pilote s'avère un atout de poids dans le contexte de tensions régionales actuelles, cristallisées autour des ambitions nucléaires de Téhéran et de ses mises en garde belliqueuses à l'égard de l'Etat hébreu.

Au sein de Tsahal, le « Heron », sous ses différents modèles (Harfang, Eagle), est incontestablement le drone le plus utilisé sur le terrain, comme lors de l'offensive à Gaza en janvier 2009.

Illustration de leur rôle croissant dans les opérations, le temps de vol des drones israéliens a décuplé depuis la deuxième guerre du Liban, passant de 4176 heures par an en 2006 à près de 15.000 heures en 2008.

Israël a été un précurseur dans l'emploi des drones puisque son industrie militaire a commencé à en produire dans les années 1970. Leur première apparition sur un champ de bataille date de la guerre de Kippour, puis en 1982, plus massivement, contre les bases de l'OLP au Sud-Liban.

L'Etat hébreu est aujourd'hui le concurrent le plus sérieux des Etats-Unis dans la commercialisation de ces appareils. Les principaux clients des industries israéliennes sont la France, le Brésil, l'Inde, l'Australie et la Turquie.

22 février

<http://www.israelvalley.com/news/2010/02/22/26477>

2-8 La soumission des détenus à des expériences pharmaceutiques israéliennes est un acte très grave.

Les parents des détenus palestiniens ont indiqué que la soumission des détenus palestiniens à des expériences des médicaments israéliens est un acte très grave qui exige une réaction rapide et sérieuse.

Cités par l'agence palestinienne /Wafa/ au cours d'un sit-in organisé aujourd'hui devant la commission internationale de la croix rouge, les parents des détenus palestiniens ont souligné que ces pratiques entrent dans le cadre des mesures israéliennes oppressives contre les détenus qui exigent une réaction aux deux niveaux officiel et populaire pour exercer des pressions sur Israël en vue de l'obliger à mettre fin à ces mesures et à octroyer le traitement aux détenus malades.

Mme Halima Armeilat, responsable au club du détenu, a souligné l'existence de beaucoup de cas malades parmi les détenus à cause des expériences pharmaceutiques faites par la direction israélienne des prisons.

Elle a, en outre, appelé toutes les institutions juridiques internationales et locales, ainsi que la croix rouge à agir pour lever la souffrance des détenus et à intervenir en vue de dévoiler les pratiques de l'occupant qui fait fi de toutes les chartes et les normes internationales.

Chatta / R. Bittar

23 Fév 2010

<http://www.sana.sy/fra/55/2010/02/23/274878.htm>

2-9 Une caravane d'aides médicales arrive à Gaza, via le point de passage de Rafah.

Hier jeudi 11 février 2010, une caravane d'aides médicales est arrivée dans la bande de Gaza. La caravane offerte par l'union des médecins arabes est d'un coût de deux millions et demi de dollars. Elle est arrivée à travers le point de passage de Rafah.

L'envoyé de notre Centre Palestinien d'Information (CPI) dit que les aides médicales sont arrivées dans la bande de Gaza. Elles sont constituées de médicaments pour le cancer, pour les maladies du sang, pour le diabète. Elles contiennent aussi quelques accessoires médicaux.

Les aides sont passées via le Croissant Rouge égyptien. Elles seront délivrées au gouvernement palestinien de la bande de Gaza.

A noter que les hôpitaux de la Bande souffrent d'un manque grave de médicaments et d'accessoires médicaux à cause du blocus sioniste, un blocus devenu de plus en plus hermétique depuis plus de trois ans.

12-02

<http://www.palestine-info.cc/fr/>

http://www.alterinfo.net/notes/La-caravane-d-aides-medicales-arrive-a-Gaza,-via-le-point-de-passage-de-Rafah_b1880095.html

2-10 A Jaffa, les habitants du quartier Al-Ajmi bataillent entre la vie et la mort.

Un tribunal israélien a permis à des colons de l'extrême droite religieuse de construire un quartier résidentiel à l'intérieur du quartier arabe d'Al-Ajmi, un quartier palestinien historiquement connu de la ville de Jaffa.

Cette permission a mis en colère les habitants palestiniens de la ville.

Ils déclarent qu'ils ne laisseront jamais passer toutes ces tentatives visant à la judaïsation de leur ville. « C'est une question de vie ou de mort », dit Kamal Aghbariyya, président du comité du quartier.

Les institutions de la ville de Jaffa, représentées par « l'Association des droits du citoyen », a contesté devant le tribunal israélien la décision du Bureau des terres d'Israël.

Cette décision permet à l'entreprise Yalmounah de construire vingt maisons pour les Juifs sur le terrain du marché Al-Jabaliya, au cœur du quartier Al-Ajmi.

Consacrer des meubles uniquement à des Juifs est un geste discriminatoire. Cela va à l'encontre du principe d'égalité reconnu par l'institution israélienne.

Mais le juge Yahouda Zeff a refusé de recevoir la sollicitation, prétextant que cela avait été fait avec mauvaise foi. Le principe d'égalité ne dit pas qu'il faut préciser l'origine des habitants d'un immeuble. Le tribunal ne voit aucune erreur dans l'appel d'offre. Il croit que « les colons ont tout droit de s'organiser et de vivre comme bon leur semble dans leur quartier de résidence ».

Ce projet n'est pas le seul ; la mairie de Tel-Aviv-Jaffa en possède beaucoup d'autres. Et l'Entreprise de développement de Jaffa, soutenue par différentes sociétés de construction et d'investissement, travaille pour judaïser la ville de Jaffa. Toutes ces entreprises travaillent pour la judaïsation de la ville, tout en prétendant qu'elles veulent la transformer en une ville touristique internationale attrayante.

Bien que les Arabes soient devenus une minorité (17 mille personnes, soit un tiers des habitants de la ville de Jaffa), les plans sionistes font tout pour y doubler le nombre de Juifs, en une décennie seulement. Pour arriver à leur fin, tout est bon : déportation, interdiction aux Arabes de restaurer leurs maisons ou d'en construire de nouvelles.

Sinon, les Sionistes mettent des sommes exorbitantes pour acheter aux Arabes leurs biens et quitter la ville. En outre, la ville de Jaffa attire les Juifs qui viennent de l'extérieur. Ils préfèrent la ville, ne se trouvant pas loin de ville de Tel Ar-Rabi (Tel-Aviv), la vraie capitale de l'Etat hébreu.

Parmi les grands projets, il y a la construction d'un quartier de 1300 unités résidentielles pour des riches français, dans un terrain appartenant à un Palestinien.

Notons enfin qu'une entreprise israélienne a acheté, pour une somme de trente millions de dollars, 50% d'un terrain palestinien et de l'ancien bâtiment de l'hôpital français. Elle a l'intention de bâtir sur ces terrains un hôtel cinq étoiles entouré de départements pour les riches.

Rapport inspiré d'un article écrit par Asaad Talhami dans le journal arabe Al-Hayat.

18/2

AP

2-11 Les bureaux de Stop the Wall mis à sac la nuit dernière.

Dans la nuit du 7 au 8 février, les forces de l'occupation ont attaqué les bureaux de Stop the Wall à Ramallah. Une dizaine de jeeps, un Hummer et un autobus blindé ont encerclé l'immeuble pendant que les soldats fouillaient les pièces, mettaient le bureau sens dessus dessous et confisquaient les disques durs des ordinateurs, des ordinateurs portables, des caméras vidéo, des dossiers, des Cds et des cassettes-vidéo. Cette attaque fait partie de la répression grandissante contre le mouvement anti-mur, et fait suite aux arrestations de Jamal Juma' et de Mohammed Othman, qui ont été ensuite relâchés après une pression internationale importante.

D'autres opérations d'arrestation sont en cours, et actuellement 40 activistes anti-mur sont détenus dans les prisons israéliennes pour leur mobilisation de la base populaire et leur travail d'information au niveau international.

Beaucoup de personnes arrêtées sont des habitants de Ni'lin, un village connu pour ses protestations continues contre le mur. Dans le cadre de l'intensification de la campagne d'arrestations, 20 personnes ont été arrêtées le mois dernier dans ce qui fut la campagne la plus grave d'arrestations visant le mouvement anti-mur dans le village.

Les forces d'occupation ont aussi ciblé des activistes internationaux. Deux militantes étrangères travaillant avec le Mouvement International de Solidarité (ISM) ont été arrêtées il y a quelques nuits après que les forces d'occupation aient fait un raid dans l'appartement où elles séjournaient. Le mois dernier, une autre militante de la même organisation a elle aussi été arrêtée à Ramallah pendant un raid nocturne et expulsée.

Le ciblage continu du mouvement de la base populaire n'intimidera pas les Palestiniens qui luttent contre le mur. La résistance sur le terrain et sur la scène internationale continuera et ne cessera qu'une fois que la décision de la Cour Internationale de Justice, qui demande que le mur soit démantelé, soit appliquée.

Source: Stop The Wall

10/02

Traduction : MR pour ISM

2-12 Michael Oren, a été hué lundi à l'Université de Californie.

L'ambassadeur israélien à Washington, Michael Oren, a été hué lundi à l'Université de Californie par des étudiants arabes qui l'ont empêché de poursuivre son discours. Alors qu'il s'adressait à quelque 700 étudiants, des cris de protestation et des slogans anti-Israéliens se sont élevés de la foule, l'obligeant à se retirer. Cependant après l'intervention de la police qui a procédé à des arrestations dans les rangs des étudiants, l'ambassadeur israélien est revenu sur la scène et a poursuivi son discours.

<http://www.infolive.tv/fr/infolive.tv-35682-israelnews-l-ambassadeur-israelien-contre-les-etudiants-arabes>

3 Dossier

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-1 Jeff Halper : Israël travaille au changement du droit international (1/2)

Israël s'est fixé une stratégie pour modifier le droit international, de sorte que les acteurs autres que les Etats et les populations civiles qui les soutiennent ne puissent plus, notamment, prétendre à la protection des armées d'invasion, et pour saper deux principes fondamentaux du droit international : le principe de distinction et le principe de proportionnalité.

Se donner les moyens de poursuivre « la guerre asymétrique » contre les peuples qui résistent, se livrer au pillage de leurs ressources, sans être encombré par le droit.

L'agression israélienne contre Gaza en décembre 2008/janvier 2009 n'était pas simplement un assaut militaire contre une population essentiellement civile, réduite à la pauvreté et victime d'une occupation et d'un siège depuis 42 ans. Elle s'intégrait aussi dans une autre agression, permanente, contre le droit international humanitaire par un groupe israélien hautement coordonné, d'avocats, d'officiers, d'hommes politiques et de responsables de relations publiques, dirigé (pas moins) par un philosophe de l'éthique. Leurs travaux sont coordonnés avec les gouvernements dont les dirigeants politiques et militaires cherchent les moyens de poursuivre « leur guerre asymétrique » contre les peuples qui résistent à leur domination, de se livrer au pillage de leurs ressources et de pouvoir agir sans s'encombrer des droits de l'homme ni du droit international en vigueur aujourd'hui. Leur campagne a eu des avancées, et ce serait mieux qu'elle soit prise au sérieux par nous tous. Depuis qu'Ariel Sharon a été inculpé par un tribunal belge en 2001 pour son implication dans les massacres de Sabra et de Chatila, et qu'Israël est confronté à des accusations de crimes de guerre après son invasion des villes de Cisjordanie en 2002 - qui fit un nombre élevé de victimes civiles (quelque 500 personnes tuées, 1 500 blessées, et plus de 4 000 arrêtées), des centaines de maisons démolies et détruisit totalement l'infrastructure urbaine -, Israël s'est fixé une stratégie audacieuse et agressive pour modifier le droit international, de sorte que les acteurs autres que les Etats, pris dans un conflit avec des Etats et considérés par les Etats comme des acteurs « non légitimes » (des « terroristes », des « insurgés » et des « acteurs non étatiques », comme les populations civiles qui les soutiennent) ne puissent plus prétendre à la protection des armées d'invasion. L'urgence de cette campagne s'est trouvée accrue par une série de revers notables qu'Israël a subis par la suite aux Nations-Unies.

En 2004, à la requête de l'Assemblée générale, la Cour internationale de Justice de La Haye a jugé que la construction du mur par Israël à l'intérieur du territoire palestinien était « contraire au droit international » et qu'il fallait le démanteler - un avis adopté à la quasi unanimité par l'Assemblée générale ; seuls, Israël, les Etats-Unis, l'Australie et quelques atolls du Pacifique l'ont contesté. En 2006, la commission d'enquête de l'ONU a conclu à « une tendance significative des Forces de Défense israéliennes (FDI) à se servir de façon indiscriminée et disproportionnée de la force contre les civils libanais et leurs biens civils, sans faire de distinction entre civils et combattants, et entre biens civils et cibles militaires. » Les critiques sévères du rapport Goldstone des Nations-Unies sur Gaza accusant le gouvernement et les militaires israéliens d'avoir, une fois encore, ciblé des civils palestiniens et provoqué des destructions disproportionnées, ont rendu cette campagne encore plus urgente.

Israël veut se dégager du droit international actuel

Heureusement, cela sera difficile. Par son impact, la théorie d'une guerre juste, à laquelle aspire le droit international humanitaire (DIH), vise à limiter la guerre et, en particulier, à en régler la conduite et la portée. Les guerres entre Etats ne doivent jamais être des guerres totales entre nations ou populations. Quoiqu'il arrive aux deux armées en cause, quels que soient la victorieuse ou la vaincue, la nature des combats ou le nombre de victimes, les deux nations ou les deux populations doivent à la fin de la guerre être des communautés toujours en fonctionnement. La guerre ne peut être une guerre d'extermination ou de nettoyage ethnique. Et ce qui est vrai pour les Etats l'est autant pour les organismes politiques assimilables à des Etats comme le Hamas et le Hezbollah, qu'ils pratiquent le terrorisme ou non. Les populations qu'ils représentent, ou dont ils revendiquent la représentation, sont des peuples comme les autres (Margalit et Walzer, 2009).

Protéger les vies, les biens et les droits humains des civils pris dans une guerre, contre la puissance et l'impunité des Etats, est particulièrement à l'ordre du jour à notre époque où, comme nous le dit le général britannique Rupert Smith (2005), la guerre moderne glisse très vite de sa forme conventionnelle entre Etats vers ce qu'il appelle un « nouveau paradigme » - « une guerre parmi la population » - où « nous combattons au milieu de la population et non sur un champ de bataille ». L'expression plus en vogue utilisée par les militaires de « guerre asymétrique » est sans doute plus juste et plus révélatrice, car elle souligne la différence immense existant entre la puissance des Etats et de leurs armées, et la faiblesse relative des forces non étatiques auxquelles ils se confrontent.

Aujourd'hui, la question d'adapter les lois et les approches éthiques, nées de la guerre traditionnelle entre Etats, aux nouvelles formes de « guerre asymétrique » se pose comme une entreprise légitime et vitale. Comme l'indique le juge Richard Goldstone dans le rapport de la Commission d'enquête des Nations-Unies sur le conflit de Gaza (2009:5), « La Commission a interprété (son) mandat comme une demande pour qu'elle mette la population civile de la région au coeur de ses préoccupations en ce qui concerne les violations du droit international. » Deux questions préoccupantes de première importance se posent ici : la protection de tous les non-combattants qui se trouvent pris dans un conflit armé, que les belligérants soient des Etats ou non, et le

niveau auquel les acteurs autres que les Etats doivent être tenus responsables au regard du DIH, quelle que soit la justesse de leur cause. Le rapport Goldstone, reconnaissant les limites dans lesquelles les acteurs non-Etats opèrent, évoque donc aussi l'obligation pour les groupes armés palestiniens « *de faire preuve d'attention et de prendre toutes les précautions possibles pour protéger la population civile à Gaza des risques inhérents aux opérations militaires* ».

Le sens commun et la justice s'opposent à toute symétrie dans les responsabilités entre des armées puissamment équipées et coordonnées, soutenues par un Etat et capables de mettre en mouvement des forces énormes pour exercer un contrôle actif sur un territoire et son peuple (en l'espèce, Israël sur les Territoires palestiniens occupés) et la faiblesse militaire, les contraintes financières et les difficultés fondamentales des acteurs non-Etats qui résistent à l'oppression, s'agissant des responsabilités concernant la protection de leur peuple et la formation d'un « champ de bataille » neutre, séparé des populations civiles (comme dans le cas des Palestiniens).

Néanmoins, même la symétrie simplement insinuée introduite par la Commission Goldstone, où les acteurs non-Etats détiennent une légitimité en tant que « partie », est inacceptable pour les dirigeants politiques et militaires israéliens. Et ceci, alors qu'en 1960 la déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés a approuvé le droit de ces peuples à l'autodétermination et, par extension, leur droit à résister à « *l'assujettissement, la domination et l'exploitation étrangers* » - une fois encore, avec les obligations énoncées par le rapport Goldstone. Pas plus que l'idée que les Etats et leurs armées doivent être astreints de façon significative, dans leurs actions militaires, au respect du DIH n'est acceptable pour les décideurs israéliens, politiques et militaires. Ils cherchent donc à modifier le droit international dans un sens qui leur permette - et par extension, également aux autres Etats impliqués dans les « guerres contre le terrorisme » - de poursuivre efficacement leur guerre au milieu de la population, tout en supprimant la légitimité et les protections dont jouissent leurs ennemis non-Etats.

Pour mener la campagne contre le droit : un professeur d'éthique

Cette campagne est conduite par deux personnalités israéliennes : Asa Kasher, professeur de philosophie et d'« éthique pratique » à l'université de Tel Aviv, auteur du Code de conduite de l'armée israélienne, et le général Amos Yadlin, ancien directeur du Collège de la Défense nationale des FDI - sous les auspices duquel Kasher et son « équipe » élaborèrent ce Code de conduite - et aujourd'hui chef des Renseignements militaires. Et, Kasher l'affirme avec force, il est tout à fait opportun et compréhensible que les Israéliens suivent ce code.

« *La question décisive, dit-il, est la façon dont les pays évolués se conduisent. Nous, en Israël, nous avons une position clé pour faire évoluer le droit dans ce domaine parce que nous sommes en premières lignes dans le combat contre le terrorisme. Cela est reconnu petit à petit, tant dans le système juridique israélien qu'à l'étranger. Après le débat devant la Haute Cour de justice sur la question des exécutions ciblées, il n'y eut nul besoin de revoir le document (sur l'éthique du combat contre le terrorisme) que Yadlin et moi-même avons élaboré, pas même une virgule. Ce à quoi nous oeuvrons actuellement, c'est à une ébauche du droit. Il y a des idées qui ne sont seulement juridiques mais qui comportent aussi de forts éléments d'éthique...*

« *Les Conventions de Genève se fondent sur des centaines d'années de traditions en matières de règles justes de combat. Ces règles sont adaptées aux guerres classiques, où une armée combat une autre armée. Mais à notre époque, tout ce qui a trait aux règles pour un combat juste se trouve mis de côté. Des efforts sont en cours au niveau international pour revoir les règles afin de les adapter à la guerre contre le terrorisme. Avec ces nouvelles dispositions, on fait toujours la distinction entre ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas être atteints, mais pas dans l'approche directe qui existait dans le passé. Le concept de proportionnalité a également été changé* » (cité dans *Ha'aretz* du 6 février 2009)...

« *Le droit international coutumier s'est construit à travers tout un processus historique. Si ce sont des Etats qui sont impliqués dans un certain type d'activités militaires contre d'autres Etats, milices, et autres, et si tous agissent d'une façon relativement similaire les uns envers les autres, alors il y a une chance pour que cela devienne du droit international coutumier... Je ne suis pas optimiste au point de croire que le monde va bientôt choisir la voie ouverte par Israël pour l'évolution du droit international coutumier. Mon espoir est que notre doctrine, à quelque modification près, soit intégrée dans le droit international coutumier afin de régler la guerre et d'en limiter les victimes* » (Kashe'r, 2009 : 7)...

Principe de distinction et principe de proportionnalité

Dans leur offensive contre les protections accordées par le DIH aux acteurs non étatiques et aux populations qui les soutiennent, Kasher et Yadlin s'attaquent à deux grands principes fondamentaux du DIH : le principe de distinction et le principe de proportionnalité.

Le principe de distinction, inclus dans la Quatrième Convention de Genève de 1949 et ses deux Protocoles additionnels de 1977, fixe des règles absolues : les civils ne peuvent être pris pour cibles par des armées et, au contraire, ils doivent être protégés. L'article 3 de la Quatrième Convention de Genève stipule que : « *Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités... seront, en toutes circonstances, traitées avec humanité... A cet effet, sont et demeurent prohibées, en tout temps et en tout lieu, à l'égard des personnes mentionnées ci-dessus : les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle... les atteintes à la dignité des personnes.* »

Le principe de proportionnalité, inclus dans les protocoles de 1977 de la Quatrième Convention de Genève (dont ni les Etats-Unis ni Israël sont signataires mais qui, néanmoins et vu le droit coutumier, les engage), considère comme un crime de guerre le fait d'attaquer intentionnellement un objectif militaire tout en sachant que les victimes civiles collatérales seront manifestement excessives par rapport à l'avantage militaire attendu. « *La*

présence au sein de la population civile de personnes isolées ne répondant pas à la définition de personne civile, » stipule le Protocole 1 en son article 50-3, « ne prive pas cette population de sa qualité. » Ebranler ces principes est par conséquent une clé pour ce que Kasher et Yadlin (2005) poussent en avant comme une « *nouvelle doctrine de l'éthique militaire* ». Celle-ci se fonde sur un privilège des Etats en conflit avec des acteurs autres que des Etats et leur donne autorité pour juger qui est un adversaire « terroriste », terme dépourvu de toute définition consensuelle dans le DIH et qui ôte évidemment toute légitimité aux acteurs non étatiques ainsi qualifiés. Effectivement, la « *juste doctrine de guerre contre le terrorisme* » de Kasher et Yadlin repose sur une définition tendancieuse du « terrorisme », taillée sur mesure pour légitimer la politique et les actions d'un Etat. Nous définissons « *l'acte de terrorisme* » écrivent-ils (2005:2) « *comme un acte perpétré par des individus ou des organisations, mais pas au nom d'un Etat, dans le but de tuer ou blesser d'autres personnes, dans la mesure où celles-ci sont membres d'une population particulière, pour insuffler la peur parmi les membres de cette population - de la terroriser - afin de l'amener à modifier la nature de son régime, ou de son gouvernement, ou de la politique suivie par ses institutions, pour des motifs politiques ou idéologiques - et notamment religieux* ».

En définissant le terrorisme comme « un acte » exécuté par un individu ou une organisation, Kasher et Yadlin sortent les luttes prolongées des acteurs non-Etats de leur contexte et les dépolitise, notamment celles de tous les peuples opprimés par des régimes d'Etat (et d'entreprise). Même s'ils admettent une certaine légitimité à une « guerre de guérilla », en ramenant le combat populaire à une série d'actes distincts, ils donnent la possibilité de qualifier un mouvement de résistance dans son ensemble de « terroriste » uniquement sur la base d'un acte en particulier, ou plus, sans égard à la situation ou à la justesse de la cause de ce mouvement. Une fois acquis, il est facile de criminaliser la résistance d'un non-Etat, puisque le terrorisme, selon les termes de Kasher, est « *complètement immoral* ». Quand, par exemple, les Palestiniens ou le Hezbollah attaquent des soldats israéliens en service actif, Kasher considère ces actes comme un « *enlèvement* » et non comme une « *capture* ». Ce langage et cette approche ont également pour effet de privilégier les acteurs Etats, car ils laissent entendre que les actions d'un Etat sont par définition légitimes et pas « *totale*ment immorales ». Même quand un pays est accusé de crimes de guerre, il est souvent en mesure de justifier ses actes par une « *nécessité militaire* ». Il est extrêmement difficile de vraiment sanctionner ou punir un pays pour crimes de guerre même quand ceux-ci sont considérés avoir été commis, et même quand ils ont vraiment été commis, la signification de « *crime de guerre* » étant différente de celle appliquée au type de criminalisation pour les acteurs non-Etats. Les Etats peuvent être sanctionnés mais leur légitimité existentielle ne leur est pas retirée. L'Allemagne a été jugée coupable de crimes de guerre épouvantables pendant la période nazie, et elle en a subi certaines conséquences, mais cela ne l'a pas empêchée de rejoindre la communauté internationale aussitôt après la guerre. Ainsi Kasher et Yadlin qualifient un acte, d'acte de terrorisme, à partir de son « *objectif* » de terroriser une population précise, sans le moins du monde penser à appliquer ce même principe à la politique d'Israël lui-même et à ses actions au cours de son occupation de 42 ans, et ce, malgré une documentation complète sur cette mise en place du terrorisme.

Désigner les « *terroristes* »

Combien est évidente cette utilisation tendancieuse et intéressée de l'idée de « *terrorisme* » quand Israël déclare que les Gardes de la révolution iranienne est une « *organisation terroriste* », alors que, en tant qu'agents de l'Etat, ils n'entrent pas dans la dichotomie Etat/non-Etat de Kasher et Yadlin.

Comment alors empêcher la communauté internationale de qualifier les Forces de Défenses israéliennes et les diverses agences clandestines, comme le Mossad ou le Shin Beit (Services généraux de sécurité), d'« *organisations terroristes* » ? Le rapport Goldstone lui-même conclut que l'offensive d'Israël contre la bande de Gaza durant l'opération *Plomb durci* est une « *attaque sciemment disproportionnée conçue pour punir, humilier et terroriser une population civile* ». Conscients de cette contradiction, Kasher et Yadlin prennent soin d'ajouter cette mise en garde : ils définissent un acte de terrorisme comme un acte qui « *n'est pas commis au nom d'un Etat* ». Après avoir délégitimé les « *actes de terrorisme non commis par des Etats* », Kasher et Yadlin poursuivent alors par la légitimation des actions des Etats, telles que celles engagées par Israël contre le Hezbollah, le Hamas, c'est-à-dire en réalité contre toute la résistance palestinienne, en invoquant encore une fois la « *légitime Défense* », revendication que, selon la théorie de la Juste Guerre et l'article 51 de la Charte des Nations-Unies, seul un Etat peut opposer.

Cela faisant, ils commencent le récit des faits qui ont conduit à l'attaque contre Gaza par les actes de l'organisation « *terroriste* », et d'elle seule : lancer des roquettes sur la ville de Sderot et ses environs. Rien sur le fait que la vaste majorité des Gazaouis sont des réfugiés de 1948, privés de leur droit au retour et spoliés de leurs biens et actifs. Rien sur l'occupation depuis 1967 et sur le sous-développement recherché de l'économie de Gaza ; rien sur l'exclusion depuis 1989 des travailleurs gazaouis du marché du travail en Israël jusqu'à ce qu'ils soient devenus dépendants et ainsi conduits à l'appauvrissement ; rien sur les années de colonisation où 7 000 Israéliens toisaient un million et demi de Palestiniens qui le payèrent cher en vies humaines et en moyens de subsistance ; rien sur le siège illégalement imposé depuis 2006 ni sur la façon dont la bande de Gaza est devenue la plus grande prison à ciel ouvert du monde ; rien sur le fait que, jusqu'à aujourd'hui, la plus grande partie du territoire de Gaza - et de sa mer - est interdite aux agriculteurs et aux pêcheurs palestiniens ; rien sur cette réalité que les Gazaouis vivent au milieu de la boue et des eaux usées parce qu'Israël a détruit massivement leur infrastructure ; rien sur la vie gâchée des jeunes ; rien sur le respect par le Hamas, pendant 18 mois, du cessez-le-feu qu'il était même prêt à prolonger, jusqu'à ce qu'Israël le rompe le 4 novembre 2008, provoquant les attaques de roquettes. Rien, en somme, sur ce qui pourrait amener à se poser cette question : l'agression contre Gaza était-elle véritablement un acte de légitime Défense ?

De fait, le processus de dé-contextualisation est un préalable à l'éthique que propose Kasher au niveau international comme base de moralité, du droit, de la pratique politique et de la guerre. Plutôt que de prendre en compte les quatre décennies et plus d'occupation de Gaza et de la Cisjordanie, où l'on pourrait considérer que la puissance occupante a au moins un minimum de responsabilité dans ce qui s'y passe, Kasher préfère baser toute sa justification morale sur ce qu'Israël a fait au fil des années selon un principe désincarné de « double effet » selon lequel, « *lorsque nous visons un objectif en lui-même moralement justifié, il est tout autant moralement justifié de l'atteindre, même si cela peut conduire à des conséquences non souhaitées - à la condition que ces conséquences soient inévitables et involontaires et qu'un effort ait été fait pour minimiser leurs effets négatifs.* » Comme si maintenir une occupation belligérante pendant près d'un demi-siècle était inévitable et involontaire, et qu'Israël ait pris effectivement des mesures pour en minimiser ses effets négatifs !

De nouvelles règles pour le contre-terrorisme

Ceci, en fait, instaure une hiérarchie dans les priorités - les « obligations » pour les Etats - qui inverse complètement le droit international humanitaire. Le principe de distinction ne peut être respecté, soutiennent Kasher et Yadlin, parce que « *les terroristes ne respectent pas les règles* ». Il faut au minimum une « *mise à jour fondamentale du concept de guerre* ». « *Alors que nous en étions à rechercher comment formuler la façon de combattre le terrorisme,* » écrit Yadlin (2004), « *nous avons compris que nous nous trouvions devant un genre différent de guerre, où les lois et l'éthique de la guerre conventionnelle ne s'appliquaient pas. Cela n'entraîne pas seulement une asymétrie avec les chars... la principale asymétrie se trouve dans les valeurs des deux sociétés impliquées dans le conflit, dans les règles auxquelles elles obéissent...* »

« *Un nouveau modèle de guerre - le contre-terrorisme - requiert un nouvel ensemble de règles sur la façon de se battre. L'autre côté se bat en dehors des règles et il nous faut donc instaurer de nouvelles règles dans le droit international pour les conflits armés. Le devoir de l'Etat est de défendre ses citoyens. A chaque instant, un terroriste s'échappe parce qu'on se préoccupe des dommages collatéraux, nous pourrions en arriver à faillir à notre devoir de protéger nos citoyens. Nous cherchons des alternatives pour ne pas provoquer de dommages collatéraux, ou le moins possible, mais notre obligation première est de défendre nos citoyens...* »

Ainsi, selon Kasher, dans une zone telle que la bande de Gaza sur laquelle les FDI n'ont aucun contrôle effectif, l'obligation de faire la distinction entre terroristes et non-combattants ne reposerait pas sur les épaules (d'Israël) puisqu'il n'y est pas le véritable décideur. Donc, les chefs militaires doivent donner la première importance à la réalisation de leurs objectifs militaires, puisque c'est de ceux-ci que dépend leur « légitime Défense ».

Puis, vient en priorité la protection de la vie des soldats - en effet, Kasher et Yadlin définissent les soldats comme « *des civils en uniforme* », passant sous silence le principe que le devoir d'un Etat est de protéger ses citoyens en déployant des combattants entraînés et armés, ayant juré de poursuivre les objectifs militaires de l'Etat. Ce n'est qu'alors que l'armée doit se soucier d'éviter de blesser des non-combattants civils. « *Envoyer un soldat (à Gaza) se battre contre le terrorisme est justifié,* » écrit Kasher, « *mais pourquoi devrais-je l'obliger à prendre de risques supplémentaires pour épargner celui qui se trouve à côté du terroriste ?* » demande Kasher. « *Du point de vue de l'Etat d'Israël, cette personne est beaucoup moins importante. J'ai plus de devoir à l'égard du soldat. S'il faut choisir entre le soldat et celui qui est près du terroriste, la priorité va au soldat. N'importe quel pays en ferait autant.* »

A suivre

Jeff Halper

Jeff Halper est directeur du Comité israélien contre les démolitions de maisons (ICAHHD) et auteur de *An Israeli in Palestine : Resisting Dispossession, Redeeming Israel* (Pluto Press, 2008).

Son adresse mel : jeff@icahd.org.

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=8254

3-2 Gilles Devers : Israël et le mépris du droit international.

Soudaine agitation médiatique autour de l'armée d'Israël qui aurait commencé à exécuter un arrêt de la Haute Cour de Justice de septembre 2007 demandant de modifier le tracé d'un segment du mur érigé en Cisjordanie, près du village de Bilin. « *Nous avons proposé un nouveau tracé de la barrière approuvé par la Cour suprême. Les travaux sont en cours* », a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère de la Défense, Shlomo Dror. Le nouveau tracé permettra à des habitants de Bilin de récupérer une partie de leurs terres confisquées par la construction de la barrière. Tant mieux pour ceux qui vont retrouver une parcelle de ce qui leur appartient. L'eau, spoliée par Israël, suivra-t-elle ? Nous verrons.

Ce qui est sûr, c'est que décrire ce fait comme une victoire du droit est mépriser le droit. Parce que de ce point de vue, tout est bien clair : ce n'est pas telle ou telle portion du mur qui est illégale, mais le mur dans son ensemble. Et çà, c'est la plus haute juridiction du la planète qui l'a déclaré, la Cour Internationale de Justice, dans son avis du 9 juillet 2004 : le mur est implanté en dehors des frontières reconnues d'Israël, et il caractérise une politique d'annexion de territoires par la force armée.

1. Données de fait

1.1. Le mur

Quand Le Nouvel Obs s'intéresse au sujet, il parle « *barrière de sécurité* ». Rappelons donc quelques faits. Le 14 avril 2002, le conseil des ministres israélien a adopté une décision prévoyant la construction d'ouvrages formant, selon Israël, une « *barrière de sécurité* » sur 80 kilomètres dans trois secteurs de la Cisjordanie. Les

travaux ont été engagés par trois séries de décisions, en juin, août et décembre 2002, et au final, le 1^o octobre 2003, le conseil des ministres a adopté un tracé complet formant une ligne continue qui s'étendant sur une distance de 720 kilomètres le long de la Cisjordanie.

La « barrière de sécurité » qu'a repérée Le Nouvel Obs comprend :

- une clôture équipée de détecteurs électroniques ;
- un fossé, pouvant atteindre 4 mètres de profondeur ;
- une route de patrouille asphaltée à deux voies ;
- une route de dépistage, en sable fin, pour repérer toute trace de passage ;
- six boudins de barbelés empilés qui marquent le périmètre des installations.

L'ouvrage a une largeur de 50 à 70 mètres, mais peut atteindre 100 mètres à certains endroits. Des barrières dites « avancées » peuvent s'ajouter à ce dispositif.

La longueur prévue du mur est de 703 kilomètres. On estime qu'à la fin des travaux, quelque 60 500 Palestiniens de Cisjordanie de 42 villages et agglomérations vivront dans la zone d'accès réglementé entre le mur et la Ligne verte. Plus de 500 000 Palestiniens vivent à un kilomètre maximum du mur, du côté est, et doivent le traverser pour aller aux champs ou au travail et rester en relation avec leur famille. Le mur se trouve à 80 % en territoire palestinien et, pour englober le bloc de colonies d'Ariel, il s'avance sur 22 kilomètres en Cisjordanie. Dans la zone d'accès réglementé se trouve une bonne partie des ressources en eau les plus précieuses de Cisjordanie (Rapport John Dugard, A/HRC/4/17, 29 janvier 2007, par. 24 et 25).

1.2. Mise en place d'un régime administratif nouveau

La construction du mur s'est accompagnée de la mise sur pied d'un régime administratif nouveau.

Les forces de défense israéliennes ont en effet édicté en octobre 2003 des ordonnances établissant comme « zone fermée » la partie de la Cisjordanie qui se trouve entre la Ligne verte et le mur. Les résidents de cette zone ne peuvent désormais y demeurer et les non-résidents, y accéder, que s'ils sont porteurs d'un permis ou d'une carte d'identité délivrés par les autorités israéliennes. Selon le rapport du Secrétaire général, la plupart des résidents ont reçu des permis pour une durée limitée. Les citoyens israéliens, les résidents permanents en Israël et les personnes admises à immigrer en Israël en vertu de la loi du retour peuvent demeurer dans la zone fermée, s'y déplacer librement et en sortir sans avoir besoin de permis. L'entrée et la sortie de la zone fermée ne peuvent être opérées que par des portes d'accès qui sont ouvertes peu fréquemment et pour de courtes durées (CIJ, par. 85).

La construction du mur a entraîné la destruction ou la réquisition de propriétés dans des conditions contraires aux prescriptions des articles 46 et 52 du règlement de La Haye de 1907 et de l'article 53 de la quatrième convention de Genève (CIJ, par. 130).

1.3. Conséquences économiques et sociales

Cette construction, la création d'une zone fermée entre la Ligne verte et le mur, et la constitution d'enclaves ont par ailleurs apporté des restrictions importantes à la liberté de circulation des habitants du territoire palestinien occupé, à l'exception des ressortissants israéliens et assimilés » (Rapport John Dugard, E/CN.4/2004/6, 8 septembre 2003, par. 9).

Il en est aussi résulté de sérieuses répercussions pour la production agricole, comme cela est attesté par plusieurs sources. Le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967 indique pour sa part que « La plupart des terres palestiniennes se trouvant du côté israélien du mur sont des terres agricoles fertiles et on y trouve certains des puits les plus importants de la région. (...). Les Palestiniens qui habitent entre le mur et la Ligne verte ne pourront plus accéder à leurs terres ni à leur lieu de travail, aux écoles, aux hôpitaux et autres services sociaux (Rapport John Dugard E/CN.4/2004/6, 8 septembre 2003, par. 9).

Le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, il constate que « la construction du mur coupe les Palestiniens de leurs terres agricoles, de leurs puits et de leurs moyens de subsistance (Rapport Ziegler, E/CN.4/2004/10/Add.2, 31 octobre 2003, par. 49).

Une enquête du Programme alimentaire mondial précise que cette situation a aggravé l'insécurité alimentaire dans la région, qui compterait 25 000 nouveaux bénéficiaires d'aide alimentaire : « Il en résulte en outre, pour les populations concernées, des difficultés croissantes d'accès aux services de santé, ainsi qu'aux établissements scolaires et à l'approvisionnement primaire en eau, constat également corroboré par diverses sources d'information. Selon le Bureau central de statistique palestinien, la barrière a, à ce jour, coupé 30 localités des services de santé, 22 des établissements scolaires, 8 des sources primaires d'eau et 3 du réseau électrique (CIJ, par 133).

Concernant plus particulièrement l'accès aux ressources en eau, le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de la Commission des droits de l'homme relève que « en construisant la clôture, Israël annexera aussi de fait la plus grande partie de la nappe phréatique occidentale, qui fournit 51 %, des ressources en eau de la Cisjordanie (Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, E/CN.4/2004/10/Add.2, 31 octobre 2003, par. 51).

A Qalqiliya, selon des rapports fournis aux Nations Unies, environ 600 négoce ou entreprises ont dû fermer leurs portes et 6000 à 8000 personnes ont déjà quitté la région. Le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de la Commission des droits de l'homme a relevé que « le mur coupant les communautés de leurs terres et de leur eau sans leur donner d'autres moyens de subsistance, nombreux sont les Palestiniens habitant dans ces régions qui

seront obligés de partir (E/CN.4/2004/6, 8 septembre 2003, par. 10 ; E/CN.4/2004/10/Add.2, 31 octobre 2003, par. 51).

2. Analyse juridique

2.1. Illégalité de principe du fit de la volonté d'annexion

C'est dans ces conditions que la Cour Internationale de Justice retient une illégalité de principe, car il concrétise une annexion de territoires et son emplacement ne peut être justifié par des raisons de sécurité.

Au total, de l'avis de la Cour, la construction du mur et le régime qui lui est associé entravent la liberté de circulation des habitants du territoire palestinien occupé, à l'exception des ressortissants israéliens et assimilés, telle que garantie par le paragraphe 1 de l'article 12 du pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ils entravent également l'exercice par les intéressés des droits au travail, à la santé, à l'éducation et à un niveau de vie suffisant tels que proclamés par le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Enfin, la construction du mur et le régime qui lui est associé, en contribuant aux changements démographiques auxquels il est fait référence aux paragraphes 122 et 133 ci-dessus, sont contraires au sixième alinéa de l'article 49 de la quatrième convention de Genève et aux résolutions du Conseil de sécurité rapportées au paragraphe 120 ci-dessus (CIJ, par 134).

Le mur n'est pas construit pour des raisons de sécurité, mais pour l'annexion des territoires occupés. La Haute Cour de justice israélienne a pris acte elle-même de la réalité du motif.

Pour la CIJ, il s'agit de modifier la composition démographique du territoire palestinien occupé : « Puisque la construction du mur et le régime qui lui est associé ont déjà obligé un nombre significatif de Palestiniens à quitter certaines zones - processus qui se poursuivra avec l'édification de nouveaux tronçons du mur, cette construction, combinée à l'établissement des colonies de peuplement mentionné au paragraphe 120 ci-dessus, tend à modifier la composition démographique du territoire palestinien occupé (CIJ, par. 133).

La Cour a conclu que la construction du mur est un acte non conforme à diverses obligations juridiques internationales incombant à Israël. La tracé du mur établit la volonté d'annexion.

Au total, la Cour, au vu du dossier, n'est pas convaincue que la poursuite des objectifs de sécurité avancés par Israël nécessitait l'adoption du tracé choisi pour le mur. Le mur tel que tracé et le régime qui lui est associé portent atteinte de manière grave à de nombreux droits des Palestiniens habitant dans le territoire occupé par Israël sans que les atteintes résultant de ce tracé puissent être justifiées par des impératifs militaires ou des nécessités de sécurité nationale ou d'ordre public. La construction d'un tel mur constitue dès lors une violation par Israël de diverses obligations qui lui incombent en vertu des instruments applicables de droit international humanitaire et des droits de l'homme (CIJ, par 137).

Nul ne peut plus démentir sérieusement qu'Israël, en construisant le mur, cherche à s'appropriier les terrains bordant les colonies de Cisjordanie et à inclure ces colonies à l'intérieur de ses frontières : le fait que 76 % des colons de Cisjordanie sont protégés par le mur suffit à le prouver.

2.2. Rejet de l'exception de légitime défense présentée par l'Etat d'Israël

Selon l'article 51 de la Charte des Nations Unies : Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies a fait valoir devant l'Assemblée générale, le 20 octobre 2003, que « la barrière est une mesure tout à fait conforme au droit de légitime défense des Etats ... consacré par l'article 51 de la Charte » ; il a ajouté que ces résolutions « ont reconnu clairement le droit des Etats au recours à la force en cas de légitime défense contre les attentats terroristes » et qu'elles reconnaissent par conséquent le droit de recourir à cette fin à des mesures n'impliquant pas l'emploi de la force (AIES-IO/ PV.21, p. 6).

La CIJ a écarté l'argument.

L'article 51 de la Charte reconnaît ainsi l'existence d'un droit naturel de légitime défense en cas d'agression armée par un Etat contre un autre Etat. Toutefois, Israël ne prétend pas que les violences dont il est victime soient imputables à un Etat étranger.

La Cour note par ailleurs qu'Israël exerce son contrôle sur le territoire palestinien occupé et que, comme Israël l'indique lui-même, la menace qu'il invoque pour justifier la construction du mur trouve son origine à l'intérieur de ce territoire, et non en dehors de celui-ci. Cette situation est donc différente de celle envisagée par les résolutions 1368 (2001) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité, et de ce fait Israël ne saurait en tout état de cause invoquer ces résolutions au soutien de sa prétention à exercer un droit de légitime défense (CIJ, par 139).

Analyse simple : Israël a le droit de protéger son territoire, par un mur qui serait installé à l'intérieur de son territoire. Pas sur la terre des Palestiniens. En conséquence, la Cour conclut que l'article 51 de la Charte est sans pertinence au cas particulier.

Conclusion

Les décisions de la Haute Cour de justice sont nulles et non avenues, car elles reposent sur des arguments soutenus devant la Cour internationale de Justice, et qui ont tous été écartés par la Cour. Il s'agit d'une réécriture du droit qui a pour seul objectif de donner une justification à la politique colonialiste du gouvernement israélien. Nous avons ici une décision alibi, rendue en ignorant ce qu'a dit la CIJ, et qui veut nous faire croire qu'Israël est

un Etat de droit. Non, c'est seulement un simulacre. Le droit de la Haute Cour de Justice est une perversion du droit, au service d'une violence qui consiste à s'emparer du bien d'autrui par la force.

Gilles Devers

<http://www.mondialisation.ca:80/>

3-3 Herb Keinon : Goldstone : Israël s'est déjà expliqué.(...)

PS : La publication de l'analyse ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information.

Israël est allé assez loin. Pour Jérusalem, le rapport délivré au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au début du mois sur l'opération Plomb durci, répond à toutes les questions.

Conséquence : il n'est pas nécessaire de mettre en place une commission d'enquête indépendante.

"Israël est convaincu que le rapport est une réponse sérieuse, crédible et complète aux requêtes du secrétaire général", a déclaré une source au sein du Bureau du Premier ministre.

Surtout que les investigations militaires actuelles sont contrôlées par le ministre de la Justice et sujettes en dernier ressort à l'examen de la Cour suprême.

Il y a deux semaines, l'Etat hébreu a remis à Ban Ki-moon un rapport de 46 pages intitulé "Investigations sur l'opération de Gaza : mise à jour". Il souligne que le système judiciaire israélien au sein de l'armée est indépendant et bénéficie de la surveillance des organes de la société civile.

La Cour suprême veille au grain

Le rapport rejette 4 des 36 accusations de crimes de guerre relevées dans le rapport Goldstone.

Mais il révèle également que des mesures disciplinaires ont été prises contre deux cadres de l'armée, un brigadier-général et un colonel. Motif : ils ont autorisé, en janvier dernier, l'action de l'artillerie près d'une installation de l'ONU, dans la banlieue de Gaza-ville.

Jusqu'à présent, la classe politique se divisait en deux : ceux favorables à la mise en place d'une commission d'enquête, soit le ministre de la Justice Yaacov Neeman, le ministre des Affaires étrangères Avigdor Lieberman et le procureur général récemment retraité Menahem Mazuz.

Dans le camp du contre, on comptait le ministre de la Défense Ehoud Barak et le chef d'état-major Gabi Ashkénazi, pour qui une commission d'enquête mettrait en danger les soldats.

De son côté, le Premier ministre Binyamin Netanyahou ne s'est jamais prononcé publiquement sur cette question et a toujours évité de se confronter à Ehoud Barak.

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé le rapport Goldstone **mais n'a pas l'autorité pour porter le dossier devant la Cour international de La Haye.** (...)

Il est, par ailleurs, peu probable, qu'elle saisisse le Conseil de sécurité à cause de la perspective du veto américain.

Herb Keinon

12.02.10

<http://fr.jpost.com/servlet/Satellite?cid=1265631164013&pagename=JFrench%2FJPArticle%2FShowFull>

3-4 Mahmoud al-Mabhouh, cadre du Hamas retrouvé mort.

1 Times : « Israël » effectue des opérations d'éliminations.

La guerre souterraine a ses règles. Des voitures explosent, des bateaux coulent et des hommes meurent de façon mystérieuse. Mais les coups portés dans la lutte secrète que se livrent l'entité sioniste contre l'Iran, le Hamas et le Hezbollah ne sont jamais revendiqués : seule une poignée de joueurs enregistre les succès et les échecs, et prépare les ripostes.

Or selon des sources égyptiennes citées par le quotidien londonien "Times" « Israël a entamé depuis un certain temps un processus d'élimination des responsables du Hamas et du Hezbollah dans tout le Moyen-Orient ».

La mort de Mahmoud al-Mabhouh, cadre du Hamas retrouvé mort vendredi dernier dans une chambre d'hôtel de Dubaï, est celle de l'un de ces joueurs. Elle aurait pu rester ignorée si le Hamas n'avait publiquement accusé « Israël » de l'avoir liquidé.

Le Mossad n'a, bien sûr, ni revendiqué ni démenti cette action. Tout comme personne n'avait non plus revendiqué l'assassinat du général syrien Mohammed Suleiman. Ce proche collaborateur de Bachar el-Assad tué en août dernier de plusieurs balles dans sa villa de Rimal al-Zahabiyeh, une luxueuse station balnéaire située au nord de Tartous. Cet alaouite, membre de la même minorité religieuse que la famille Assad, avait été chargé de plusieurs dossiers sensibles, dont celui des programmes secrets de recherche en armement du régime syrien. Il aurait aussi été le responsable de l'approvisionnement en armes du Hezbollah libanais. Il aurait aussi été le responsable de l'approvisionnement en armes du Hezbollah libanais, précise le quotidien.

Pas plus que n'avait été revendiqué l'assassinat du commandant en chef de la résistance le général Imad Moughniyeh, tué dans la mystérieuse explosion d'un véhicule au centre de Damas en février 2008.

Ni celle de l'expert nucléaire iranien Massoud Ali Mohammed, tué dans l'explosion d'une moto à Téhéran le mois dernier.

Ni celui de deux membres du Hamas, morts dans l'explosion d'une voiture piégée devant le bureau du représentant de l'organisation Oussama Hamdane le 27 décembre 2009 dans la banlieue sud de Beyrouth, ajoute le Times.

Toujours selon des sources égyptiennes citées par Times: «Nous savons que l'activité des services secrets israéliens a augmenté ... Nous sommes conscients que leurs activités se sont accrues sur notre territoire et dans d'autres pays de la région. Ils tentent de nous écraser tous dans leur guerre souterraine».

Une source palestinienne à Ramallah a déclaré au quotidien que le «mouvement du Hamas a couvert certains incidents dont ont été victimes leurs membres afin de ne pas s'exposer aux embarras».

Selon un diplomate égyptien cité par le quotidien, « il existe une coopération accrue entre Gaza et l' Iran, et Israël craint que le soutien iranien ne renforce la capacité et la force du Hamas ».

Il a averti contre «l'expansion de cette guerre que mène Israël contre la coopération entre l'Iran et le Hamas», soulignant qu'il y a des pays qui ne veulent pas transformer leur territoire en un champ de bataille dans le conflit palestinien - israélien.

Le quotidien britannique estime qu' « Israël » veut à tout prix empêcher la coopération croissante entre le Hamas et l'Iran, via le Hezbollah.

Mais encore, faute de ne pouvoir s'engager dans une guerre ouverte contre l'Iran le Hezbollah le Hamas et la Syrie, l'entité sioniste a déclenché une guerre souterraine sans merci, avec l'aide de certains services de renseignements arabes alliés.

Dans le même contexte, le quotidien «Maariv» a révélé que le «Mossad» était derrière l'attentat contre un autobus à Damas, et deux autres explosions à Beyrouth et à Gaza. Le lien entre les attentats et l'assassinat du leader du Hamas «» Mahmoud Mabhouh dans l'émirat de Dubaï est selon Maariv réel !.

Bref dans cette guerre souterraine, chaque épisode, aussi incomplet et incohérent soit-il, est un élément de la nouvelle guerre froide qui se déroule au Moyen-Orient.

G. Houbballah

14 février

Source : Al Manar

<http://www.almanar.com.lb/...>

<http://www.palestine-solidarite.org:80/analyses.G.Houbballah.140210.htm>

2 Mali Ilse Paquin : Affaire Mahmoud Al-Mabhouh - Israël sur la sellette.

Faux passeports, déguisements, engins sophistiqués: l'assassinat d'un cadre du Hamas à Dubaï a tous les éléments d'un épisode de Mission Impossible.

Et comme dans la série télévisée, les 11 individus qui auraient pris part à l'opération meurtrière en janvier dernier se sont volatilisés. Alors que le gouvernement britannique a promis hier une enquête sur le vol d'identité de six Israélo-Britanniques, les services secrets israéliens ont été désignés à la vindicte.

Les vidéos des 11 assassins de Mahmoud Al-Mabhouh, diffusées par les autorités de Dubaï lundi soir, ont provoqué une onde de choc de Jérusalem à Londres.

La presse israélienne reconnaît la signature du Mossad et réclame la tête des services secrets israéliens.

Les agents étaient tous détenteurs de faux passeports européens, dont six britanniques.

La Grande-Bretagne a lancé hier une «enquête exhaustive» sur l'usurpation d'identité des Britanniques vivant en Israël.

Le récit de l'opération se lit comme un polar de Robert Ludlum.

Dix hommes et une femme atterrissent le 19 janvier à Dubaï, en provenance de quatre pays, avec pour mission de tuer Mahmoud Al-Mabhouh, chef du trafic d'armes pour le Hamas.

Un membre du commando repère le Palestinien à son arrivée à l'aéroport l'après-midi du 20 janvier. Il le suit jusqu'à l'hôtel Rotana, où l'homme de 49 ans sera assassiné en soirée.

Comme dans un polar

Deux agents, vêtus comme s'ils revenaient d'une partie de tennis, prennent le même ascenseur que la victime et découvrent son numéro de chambre.

Leurs collègues, dont certains sont coiffés de perruques, s'installent dans la chambre opposée et dans le hall de l'hôtel pour surveiller les allées et venues d'Al-Mabhouh. Ils communiquent entre eux à l'aide d'appareils émetteurs-récepteurs sophistiqués.

La troupe de choc profite d'une absence du Palestinien pour s'introduire dans sa chambre.

À son retour, il est asphyxié. Quelques heures plus tard, les tueurs d'élite s'envolent pour différentes destinations. La presse israélienne est unanime: les services secrets israéliens sont derrière le coup.

Le journal Haaretz observe d'énormes similarités avec le polar d'un ancien du Mossad, Mishka Ben-David, inspiré d'un attentat contre un autre apparatchik du Hamas en 1997. «Ben-David décrit comment les agents du Mossad changent plusieurs fois d'hôtels et de véhicules, arrivent de différents pays et maquillent leur apparence pour ne pas être reconnus», écrit le quotidien.

Son chroniqueur Amir Oren a ouvertement demandé la démission du chef du Mossad, Meir Dagan, rappelant que «l'utilisation de l'identité d'Israéliens innocents... est contre la loi».

Le chef de la diplomatie israélienne, Avigdor Lieberman, a toutefois insisté pour dire qu'il n'y avait «aucune raison de croire que le Mossad israélien» avait orchestré le meurtre.

Crise diplomatique en vue?

Toujours est-il que Londres doit rencontrer l'ambassadeur israélien, Ron Prosor, aujourd'hui pour qu'il explique comment l'identité des six Israélo-Britanniques a pu être usurpée.

Le premier ministre Gordon Brown a insisté hier sur le fait que «le passeport britannique est un document qui doit être détenu avec soin.»

La SOCA, l'équivalent du FBI en Grande-Bretagne, fait enquête avec Dubaï.

De leur côté, les six Britanniques dont l'identité a été volée étaient stupéfaits d'être mêlés à cette affaire rocambolesque. «Hier, je me suis couché avec une pneumonie et ce matin, je me suis réveillé avec l'identité d'un meurtrier», a ironisé Melvyn Mildiner, 31 ans.

Si le Mossad est effectivement impliqué, il a fait une démonstration de force aux ennemis d'Israël, croit Yossi Mekelberg, expert à la Chatham House. «On ne retrouvera probablement jamais les assassins», conclut-il.

Mali Ilse Paquin, collaboration spéciale

18 février

La Presse Israël sur la sellette

http://www.cyberpresse.ca/international/europe/201002/18/01-952872-israel-sur-la-sellette.php?utm_source=bulletinCBP&utm_medium=email&utm_campaign=retention

3 Denis Brunetti : Le Mossad et un coup à double tranchant.

Analyse –

Pour la presse israélienne, il ne fait aucun doute que les services secrets de l'Etat hébreu sont à l'origine de l'opération parfaite qui a permis d'assassiner Mahmoud Al Mabhouh à Dubaï. Mais elle s'inquiète également des conséquences diplomatiques.

C'est un impressionnant film d'espionnage qu'a présenté et diffusé au public la police de Dubaï : grâce aux caméras de surveillance de l'aéroport, de la rue, de plusieurs hôtels et centres commerciaux, grâce aux écoutes téléphoniques et aux enregistrements électroniques, les enquêteurs montrent les allées et venues, les contacts et l'organisation par un groupe de 11 personnes de l'assassinat de Mahmoud Al Mabhouh.

Ce cadre du Hamas en exil a été assassiné le 19 janvier dans sa chambre n°230 de l'hôtel Bustan Al Rotana à Dubaï. Ancien fondateur des brigades Ezzedine Al Qassam, responsable personnellement de l'enlèvement et selon Israël de l'assassinat de deux soldats israéliens, il était surtout, selon Israël, le chef du trafic d'armes vers Gaza, et en particulier celui venant de l'Iran.

27 minutes de vidéo

Dès le début de l'enquête, les yeux se sont tournés vers le Mossad, les services secrets israéliens. Ils auraient les moyens, les méthodes et le mobile pour une telle liquidation. Mais après de nombreuses rumeurs, la police de Dubaï a été bien au-delà d'une enquête de formalité. La police a donc diffusé les photos et surtout un incroyable document de 27 minutes reprenant les principales images vidéos où tout un chacun peut voir les moindres détails d'une organisation sophistiquée : 11 personnes, 10 hommes et une femme, ont préparé et perpétré l'élimination dans un calme et un professionnalisme absolu sous l'oeil des caméras de surveillance.

Et l'on voit tout ou presque : une équipe de surveillance attend tout d'abord la cible à son arrivée à l'aéroport de Dubaï. Il est ensuite suivi à la réception de son hôtel, puis dans l'ascenseur, par deux joueurs de tennis. Un homme note alors le numéro de sa voiture et prévient les autres.

Un autre agent sort de son hôtel avec une perruque tandis que des équipes de surveillance, toujours par deux, se relaient dans l'établissement. On amène à ce moment du matériel dans une chambre voisine puis le coordinateur, "Peter" réserve une chambre en face de la victime.

"Kevin" ouvre la porte, sans doute grâce à un dispositif électronique, le coordinateur quitte quant à lui Dubaï avant la phase d'exécution. Une première équipe de tueurs arrive, puis une deuxième tandis que "Kevin" et "Gail" surveillent le couloir. Le meurtre a lieu entre 20h27 et 20h46 dans la chambre. Puis les membres du commando s'éparpillent dans des vols pour Paris, Hong Kong ou Johannesburg avec des passeports anglais, irlandais, allemand et français.

Méthodes du Mossad

Jamais le public n'avait pu ainsi voir les images d'une telle organisation. Les agents semblent très calmes, autonomes, ils se croisent discrètement dans les halls d'hôtel, dans les centres commerciaux, communiquent avec un réseau particulier. Ils portent des lunettes, casquettes ou moustaches mais ils semblent relativement identifiables. Ces visages d'Occidentaux, les passeports européens, une technologie avancée en télécommunications et en électronique plaident naturellement pour une signature israélienne.

Mais d'autres éléments sont venus s'y ajouter depuis mardi : sept Israéliens ont déclaré qu'on leur avait "volé leur identité". Or sept noms indiqués sur les passeports sont bien vrais mais correspondent à de simples citoyens israéliens d'origine britannique, et donc détenteurs d'un deuxième passeport.

Et ceux-là ont été stupéfaits mardi matin quand les noms des onze ont été affichés à la Une. Paul John Kooley, un réparateur du kibboutz Nasholim ou Melvyn Mildiner, un rédacteur de Beit Shemesh, se disent "furieux" et "désespérés" par ce qui leur arrive. On a "emprunté" leur nom, leur numéro de passeport ou leur lieu de naissance, afin de forger d'autres passeports, avec des photos légèrement différentes, pour les agents de Dubaï. Et cela aussi ressemble aux méthodes du Mossad. En 1979, le Royaume-Uni s'était déjà plaint de l'utilisation de faux passeports britanniques par Israël. En 1997, c'est le Canada qui avait demandé des explications après qu'une tentative d'assassinat par un agent porteur d'un faux passeport canadien. Une autre fois, l'Etat hébreu avait même dû s'excuser auprès de la Nouvelle-Zélande.

Des Palestiniens impliqués

Les images de Dubaï ne sont pas le seul indice sur l'implication israélienne dans l'affaire.

La police de Dubaï a en effet également annoncé que deux Palestiniens avaient été arrêtés en Jordanie et extradés.

Or, au moins l'un d'entre eux aurait eu des contacts avec Peter, le "coordinateur" et... serait un membre de la police palestinienne. Aussitôt à Gaza, le Hamas y a vu la preuve que l'Autorité palestinienne de Ramallah est peut-être complice du Mossad. Réponse de Ramallah : les deux hommes seraient en fait des membres de la police palestinienne... de Gaza, c'est-à-dire des membres de la milice du Hamas. Nouvel imbroglio dans l'affaire, mais en tout cas, un nouveau soupçon sur une opération régionale.

Si les agents ont réussi à "exécuter" leur cible et à s'échapper, les médias israéliens s'inquiètent désormais des problèmes diplomatiques qui pourraient s'ensuivre. Haaretz déclare même que le chef du Mossad, Meir Dagan, devrait partir.

Réputé pour ses méthodes expéditives, ce dernier insiste pour se maintenir à son poste. Mais le quotidien affirme que le Mossad ne peut outrepasser abusivement les lois sous sa coupe. Le Mossad a-t-il été trop loin ? Si les journaux israéliens parlent aujourd'hui d'une "réussite opérationnelle", il qualifie aussi l'opération d'"échec stratégique". La légende du Mossad, qui fut minée durant ces dernières années par des échecs piteux, en ressort en tout cas renforcée. "Toutes ces actions, qu'elles soient d'ailleurs du Mossad ou non, contribuent à son image dissuasive, à son image féroce d'un Mossad efficace et impitoyable", souligne la presse.

Denis BRUNETTI, correspondant permanent à Jérusalem,

17 février

<http://www.lci.tf1.fr/monde/moyen-orient/2010-02/assassinat-du-cadre-du-hamas-un-coup-a-double-tranchant-pour-le-5696159.html>

<http://www.fischer02003.over-blog.com/article-dubai-contre-mossad-45157376.html>

4 "Des gens se sont fait passer pour des Australiens pas seulement une fois, mais à plusieurs reprises",

Les agents du Mossad, le service de renseignements israélien, ayant participé à l'assassinat du cadre du Hamas, Mahmoud Mabhouh, à Dubaï, utilisent régulièrement des passeports australiens falsifiés, a affirmé un ex-agent des services israéliens.

Le Mossad a utilisé des passeports australiens falsifiés pour d'autres opérations, antérieures à celle menée à Dubaï, attribuée par la police locale au service israélien, a affirmé jeudi sur la chaîne ABC Victor Ostrovsky, un ancien agent du Mossad.

Pour Ostrovsky, il est aisé pour des agents de se faire passer pour des Australiens, car peu de gens au Moyen-Orient connaissent ce pays.

"Des gens se sont fait passer pour des Australiens pas seulement une fois, mais à plusieurs reprises", a-t-il ajouté.

Selon Ostrovsky, le Mossad dispose d'un "département de recherches, très coûteux", chargé de la fabrication de faux documents.

Jeudi, l'Australie a convoqué l'ambassadeur d'"Israël" pour qu'il explique comment trois passeports australiens ont pu être utilisés par des membres du groupe qui a tué Mabhouh.

La police de Dubaï a assuré que tous les documents de voyage utilisés étaient de vrais passeports, mais le ministre australien des Affaires étrangères, Stephen Smith, a affirmé que les trois passeports australiens semblaient avoir été "reproduits ou retouchés".

DUBAI COOPERERA AVEC DES POLICES ETRANGERE

Le chef de la police de Dubaï a annoncé, dans des déclarations publiées vendredi, la prochaine formation d'une équipe d'enquêteurs locaux et internationaux pour traquer les 26 suspects dans l'assassinat du cadre du Hamas, qu'il a à nouveau imputé au Mossad israélien.

"Nous allons œuvrer via les canaux diplomatiques européens et australiens et peut-être américains pour mettre en place une équipe de travail formée de la police émiratie et de celles d'au moins sept autres Etats pour traquer le gang responsable de l'assassinat de Mahmoud al-Mabhouh", a dit Dhahi Khalfan.

Il a précisé, dans le quotidien Al-Bayane, organe du gouvernement de Dubaï, qu'une équipe de la police de Dubaï s'était rendue dans plusieurs "pays européens concernés" par l'enquête.

Khalfan a de nouveau accusé le Mossad. "La perruque ne sert à rien", a-t-il dit à l'adresse des services de renseignement israéliens selon le journal, soulignant que la police avait réussi à identifier les suspects même si certains avaient porté des perruques.

Selon lui, Interpol, l'organisation de coopération policière internationale, lancera la semaine prochaine un avis de recherche contre les 15 nouveaux suspects dont la police a fait état mercredi.

26/02

<http://www.almanar.com.lb/NewsSite/NewsDetails.aspx?id=126375&language=fr>

5 Les USA et la G.B étaient-ils informés à l'avance de l'assassinat de Mabhouh ?

Les Etats-Unis et la Grande Bretagne seraient-ils impliqués d'une façon ou d'une autre dans l'assassinat du cadre du Hamas, Mahmoud al-Mabhouh?

Le Wall Street Journal et le Daily Mail ont publié de nouveaux détails sur l'assassinat de Mabhouh, mettant en cause le rôle des Américains et des Britanniques dans ce meurtre.

Commençons par le Wall Street Journal qui a révélé que les meurtriers de Mabhouh, ont utilisé cinq cartes de crédit bancaires émises par des banques et des institutions financières aux États-Unis, et ce, pour acheter leurs billets de voyage vers Dubaï et d'autres choses relatifs à l'assassinat. Cela signifie une participation des États-Unis dans l'assassinat, affirment des experts.

L'usage de ces cartes de crédit fait notamment l'objet d'une enquête de la part des autorités émiraties, rapporte le quotidien américain.

De son côté, le quotidien britannique, Daily Mail, a révélé que le Mossad a informé la Grande Bretagne de son intention d'utiliser des passeports britanniques par certains meurtriers de Mabhouh, mais il ne lui a pas fourni d'autres détails.

Citant un responsable de sécurité britannique, le quotidien rapporte que ce dernier avait rencontré avant l'assassinat de Mabhouh, un agent du Mossad, ayant un rôle dans cette opération. Le responsable assure qu'une partie du dialogue entre lui et cet agent a même été enregistrée.

Il ajoute que l'agent du Mossad lui avait dit qu'"Israël" avait informé le gouvernement britannique, d'une façon concise, juste avant le début de cet assassinat.

"Mais cela ne signifie pas que les Britanniques ont joué un rôle dans cet assassinat. Ils ne connaissaient pas la cible visée par l'assassinat, mais ils savaient qu'une partie des meurtriers allaient utiliser des passeports britanniques", affirme-t-il.

Le Foreign office a cependant démenti ces informations, indiquant qu'"Israël" lui avait fait part de l'usage des passeports britanniques par les meurtriers juste avant la révélation des détails du meurtre par la police de Dubaï. En outre, le magazine allemand Der Spiegel rapporte que le passeport allemand utilisé par un des meurtriers est un document légitime.

Le passeport allemand a été délivré le 18 juin, 2009, à Cologne (ouest) à un homme affirmant s'appeler Michael Bodenheimer, qui avait présenté un passeport israélien émis à la fin 2008, selon le magazine.

Il s'était prévalu du droit à un passeport allemand en affirmant résider à Cologne et en présentant un extrait de mariage de ses parents.

Le parquet de Cologne a été chargé d'une enquête portant sur une possible usurpation d'identité, selon der Spiegel.

L'Allemagne avait demandé jeudi au chargé d'affaire israélien à Berlin des explications sur cet assassinat, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Vendredi, le gouvernement allemand avait affirmé qu'une enquête était en cours, sans donner de détails.

DUBAI A DES PREUVES INCRIMINANT LE MOSSAD

Les enquêteurs ont des preuves, dont des écoutes téléphoniques entre les meurtriers qui ont été détectées, sur l'implication des services de renseignement israéliens dans le meurtre de Mabhouh, c'est ce qu'a affirmé, ce samedi, le chef de la police de Dubaï, dans le quotidien Al-Bayane.

"La police de Dubaï dispose aussi d'informations sûres selon lesquelles certains coupables ont acheté leurs billets d'avion dans d'autres pays par des cartes de crédit portant les mêmes identités révélées" par les autorités de l'émirat, ajoute le général Khalfan.

"Ainsi, les coupables ont utilisé les mêmes passeports dans plus d'un pays", poursuit-il, répétant que "le Mossad est à 99% impliqué" dans l'assassinat du responsable du Hamas.

20/02

www.almanar.com.lb

<http://news.stcom.net/modules.php?name=News&file=article&sid=4942>

6 Abdel Bari Atwan : La collusion européenne avec le terrorisme israélien.

L'assassinat de Mahmoud Al-Mabhouh, largement attribué au Mossad, met en plein jour non seulement la collaboration des services de sécurité de l'Autorité palestinienne avec les services israéliens, mais aussi la collusion de certains pays européens avec le terrorisme israélien, écrit Abdel Bari Atwan.

Le silence des gouvernements occidentaux, dont les citoyens ont vu leurs passeports utilisés par le Mossad pendant cette opération meurtrière, a été surprenant. Il est encore plus surprenant de lire les communiqués disant que les Israéliens ont prévenu leurs homologues britanniques que leurs agents [tueurs] allaient utiliser un passeport britannique. Si c'est exact, cela confirme la collusion britannique – équivalant à un encouragement – avec le terrorisme d'état israélien contre les Arabes.

Le gouvernement britannique s'est empressé de nier ces informations venues de la presse, mais le fait qu'il ne prenne aucune mesure à l'encontre des Israéliens confirme que la colère officielle britannique à laquelle nous avons assisté, avec la convocation de l'ambassadeur israélien au service des Affaires étrangères et du Commonwealth, est un trompe-l'oeil à destination des médias. Quand elle était premier ministre, Margaret Thatcher avait expulsé treize diplomates israéliens et avait suspendu des accords sécuritaires avec Israël après que le Mossad, en 1987, ait utilisé des passeports britanniques lors d'opérations terroristes similaires. Il est douteux que Gordon Brown, son dernier successeur et supporter déclaré d'Israël, prenne une telle initiative.

Cette honteuse complicité des gouvernements européens, dont le manque de réaction revient tacitement à approuver l'assassinat d'Al-Mabhouh par les Israéliens, confirme que les responsables israéliens ont raison quand ils disent que ce bruit va bientôt retomber et que tout sera revenu à la normale d'ici tout au plus une semaine. Tout ce qu'il faut, ce sont des « excuses » israéliennes à huis clos et le dossier serait fermé. Israël a de l'expérience en la matière, ayant présenté des « excuses » similaires au Canada et à la Nouvelle-Zélande après avoir utilisé des passeports de leurs citoyens lors d'opérations similaires. Les relations canado-israéliennes n'avaient nullement été affectées, en fait elles se sont même renforcées.

Cet assassinat illustre parfaitement le terrorisme d'état d'Israël qui ne vaut pas mieux que n'importe quel terrorisme, y compris celui d'Al-Qaïda. On pourrait même dire qu'il est plus dangereux parce que Al-Qaïda n'est pas un état membre de l'Organisation des Nations Unies et n'a aucune prétention à être le seul pays démocratique et un symbole de la civilisation occidentale au Moyen-Orient !

De tels actes commis avec le soutien tacite de l'Occident fournissent des arguments, à raison ou à tort, aux extrémistes pour recruter et radicaliser des jeunes qui se sentent opprimés, humiliés et impuissants. Cette explication n'excuse pas le terrorisme mais si des gens comme le Mossad sont autorisés à agir comme s'ils étaient au-dessus du droit et des conventions internationales, en envoyant des assassins dans les capitales des pays modérés qui sont des alliés de l'Occident et en violant leur souveraineté au grand jour, quel message cela envoie-t-il à des jeunes musulmans impressionnables et à d'autres ?

Les pays occidentaux dépensent des milliards de dollars sous le prétexte de combattre le terrorisme arabe et islamique, mais ils perdent leur crédibilité et les amis dont le soutien leur est précieux, quand ils ne lèvent pas le petit doigt face au terrorisme israélien qui selon beaucoup est la source de toute forme de terrorisme au niveau mondial.

Les gouvernements arabes devraient prendre des mesures de rétorsion contre les pays qui collaborent avec le terrorisme israélien, en menaçant de cesser toute coopération en matière de sécurité s'ils ne se décident pas à prendre des mesures concrètes contre l'état sioniste. Des pressions doivent être appliquées pour traduire les assassins devant la justice dès que possible, mais c'est juste un vœu pieux car la plupart des gouvernements arabes manquent de toute réelle souveraineté, ont peu d'amour-propre et courbent l'échine devant l'Occident. Il va sans dire que l'Autorité palestinienne, par l'implication de deux de ses anciens officiers dans cet assassinat, a perdu tout prestige et le peu de crédibilité qu'il lui restait. Elle perd définitivement le droit de représenter le moindre Palestinien si elle ne punit pas immédiatement ses officiers connus comme collaborateurs et n'expulse de ses rangs tous les agents du Mossad dans les plus brefs délais.

L'Autorité palestinienne s'est trouvée confrontée à deux grands scandales en moins d'une semaine, l'un impliquant un service de renseignement qui est censé travailler dans l'intérêt des Palestiniens mais qui s'est transformé en un outil pour espionner les citoyens palestiniens et leurs responsables au profit d'Israël, le second étant sa collaboration avec le Mossad pour assassiner un de nos honorables combattants de la liberté, qui a résisté à l'occupation illégale de son terre et a sacrifié sa vie au service de sa cause.

L'assassinat d'Al-Mabhouh a été douloureux et humiliant en même temps. Douloureux parce qu'il a touché une figure de la résistance nationale, et humiliante du fait qu'il s'est produit dans un pays arabe. Mais peut-être « quelque chose de bon sortira de la mauvaise plante », puisque cela expose aux yeux de tous l'Autorité palestinienne et certains de ses dirigeants qui agissent dans l'intérêt d'Israël, comme cet assassinat révèle aussi l'hypocrisie occidentale dans sa pire forme. Ceux qui soutiennent le terrorisme israélien, et qui même l'approuvent, ne peuvent être que des terroristes eux-mêmes. N'importe quelle discussion à Washington et à Londres, ou dans toute autre capitale occidentale, sur la lutte contre le terrorisme ne provoquera que moqueries aussi longtemps que ces capitales contribueront indirectement au terrorisme de l'état israélien.

Les pays occidentaux se préparent à imposer des sanctions économiques contre l'Iran, qui n'a ni réalisé ni soutenu aucune opération terroriste équivalente. Ils ont soumis la Libye à un siège injuste et exercé un blocus sur l'Irak pendant 13 années. De même, ils ont placé le Hamas sur une liste internationale d'organisations « terroristes », même si cette organisation n'a jamais lancé d'opération au-delà des territoires occupés. Pourquoi alors, n'y a-t-il pas un blocus appliqué contre Israël, ainsi que des sanctions économiques, pour faire cesser ces pratiques terroristes qui ont lieu jour et nuit dans les territoires occupés et au-delà ? Quand verrons-nous une fin à cette hypocrisie éhontée ?

Abdel Bari Atwan

27 février 2010

<http://www.geostrategie.com/2477/la-collusion-europeenne-avec-le-terrorisme-israelien>

3-5 Maariv : La vision de Barak.

nb : Ndlr :La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information.

Ehud Barak, ministre israélien de la guerre, considère que la démarcation de frontières bien claires entre "Israël" et un Etat palestinien est très importante.

Ne pas le faire sera, pour lui, la plus grande menace qu'envisage "Israël", plus grande que la menace iranienne ou d'autres.

Un seul Etat, "Israël", existant entre la Méditerranée et le fleuve du Jourdain ne pourra supporter trente-six solutions, mais seulement deux : Un Etat à double nationalité ou un Etat de pur apartheid, avertit-il.

Benyamin Netanyahu, le premier ministre israélien, voit, lui, dans le projet nucléaire iranien la plus grande menace qui guette "Israël".

Cependant, Barak, le président du parti travailliste, croit qu'il faut voir la réalité en face, c'est une responsabilité historique. Il faut diviser la terre d'"Israël" en deux Etats.

Un pour "Israël" comportant toujours une majorité juive. Et à côté, un Etat, image des espérances des Palestiniens. Cette affaire représente, pour Barak, la plus grande menace au sionisme et au peuple d'"Israël". C'est l'affaire la plus urgente à résoudre.

Dans un colloque organisé par le Centre israélien du management de l'université Bar-Ilan, Barak a exposé sa vision de solutions aux problèmes auxquels l'Etat hébreu fait face. Il s'est montré fier d'être membre d'un gouvernement qui avait choisi comme solution la feuille de route internationale. Il croit que cette feuille n'est pas mauvaise, qu'elle assurera à "Israël" le ralliement de tous les groupes coloniaux de la Cisjordanie. Ils seront une partie intégrante de tout arrangement permanent dans l'avenir. « Il est de notre intérêt d'avoir une démarcation tout à fait claire entre nous, dit-il, et les Palestiniens. Des frontières qui seront une solution : deux pays pour deux peuples ».

Les milieux religieux extrémistes ne veulent faire aucune concession vis-à-vis de la « Terre d'"Israël" », en avançant des prétextes tirés de la Torah.

Barak s'est adressé à de tels gens en disant que la souveraineté juive a connu des hauts et des bas, que les rabbins acceptaient la réalité politique du terrain comme elle était. « Nous devons comprendre, a-t-il ajouté, que s'il y avait un seul Etat entre la Jordanie et la mer, qui s'appellerait "Israël", il serait soit un Etat non juif, soit un Etat non démocratique, un Etat d'apartheid.

» Mais si nous voulons un Etat dont le peuple juif sera fier et dans lequel les jeunes veulent habiter, nous devons entamer cette démarche douloureuse. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas un lien avec cette terre ou parce que nous n'avons le droit à cette terre, toute la terre, mais parce que nous sommes réalistes. Cette douloureuse démarche (le partage de la terre) est obligatoire. Il y a des millions de Palestiniens dans la région. S'ils avaient mis leurs voix dans les urnes, il y aurait eu un Etat à double nation. Dans le cas contraire, il y aurait un Etat de ségrégation ».

Barak croit que « la paix ne se réalisera que lorsque nos voisins-ennemis auront compris qu'ils ne peuvent nous tirer vers un piège de miel diplomatique ».

"Israël" est le pays le plus fort dans la région, dit-il, « mais le temps n'est pas en notre faveur. Nous devons avoir des yeux ouverts et des pieds solides. L'œil gauche doit virer sur toute fenêtre s'ouvrant sur la paix, mais cela ne sera possible que lorsque la main sera posée sur l'arme ».

Et pour ce qui est de la Syrie, Barak voit dans son dossier comme « à la fois une menace et une chance ». « Nous sommes de loin les plus forts. Mais la Syrie pourrait nous déranger. Elle possède des missiles de longue portée. C'est un pays qui parle franc. Son président exprime face au monde sa volonté d'arriver à un arrangement. Le prix et les aspects de cet arrangement sont connus, cependant, les profits pour "Israël" ne sont pas bien clairs ».

Il est difficile d'imaginer comment se terminera l'affaire, continue-t-il, « mais ce sera de notre intérêt de faire sortir la Syrie du cycle des ennemis. Je ne suis pas bien sûr que cela soit possible vu nos agissements avec le dossier palestinien ».

Et en ce qui concerne le Liban, Barak dit que dans ce pays, « il y a une énorme quantité de missiles, ce n'est pas un phénomène anodin. Le Liban est un pays membre de toutes les institutions de l'ONU. Cependant, en son intérieur existe une milice représentée au gouvernement qui possède le veto sur ses décisions. Il y a un parti avec une armée, une politique indépendante déclarée et influencée par l'Iran. Et en dépit de tout le succès de nos services de renseignements à intercepter les bateaux porteurs d'armes, la contrebande d'arme continue ».

Il ajoute que la décision de l'ONU 1701 n'a pas mis fin à la menace du nord, « il y a des missiles qui couvrent pratiquement toute "Israël" ».

Barak menace en disant qu'"Israël" ne voudrait pas détériorer la situation au Liban. « Toutefois, nous rendons son gouvernement responsable de cette situation dangereuse et de toute détérioration qui se produira. Nous n'accusons pas tel activiste ou un autre du Hezbollah, mais le gouvernement libanais. Ce sont ses infrastructures qui seront visées, et je pèse mes mots ».

Et pour ce qui est du dossier iranien, Barak dit que l'Iran profite de ses négociations avec les Occidentaux pour gagner du temps et continuer son avancée dans son projet nucléaire. Pour Barak, « il est important de mettre un cadre temporel court et précis pour toutes négociations et sanctions. Les sanctions doivent être efficaces ».

Il appelle à ne donner aucune légitimité à l'enrichissement d'uranium, enrichissement qui pourra mener l'Iran vers un pouvoir nucléaire militaire.

Une attaque militaire contre les structures nucléaires iraniennes reste toujours possible, répète-t-il. « Nous disons à nos amis dans le monde que toutes les alternatives sont mises sur la table et nous conseillons toute personne logique à n'en supprimer aucune. »

Article paru dans le journal hébreu Maariv, le 29 janvier 2010

Traduit par le département français du CPI

12 février

Palestine – CPI

<http://nasr-moqawama.blogspot.com/>

3-6 Quelque chose semble bouger aux USA.

Des politiciens américains demandent la fin du siège de Gaza

Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient

La lettre, co-parrainée par le représentant McDermott, exhorte Obama à exercer des pressions diplomatiques pour mettre fin à la "punition collective de facto" des habitants de Gaza.

Montréal, le 6 février.

Cinquante-quatre membres de la Chambre des représentants des États-Unis ont signé une lettre adressée au président américain Barak Obama lui demandant « d'utiliser la pression diplomatique pour résoudre le blocus affectant Gaza ». La lettre, qui à l'origine fut rédigée par les démocrates Keith Ellison (Minnesota) et Jim McDermott (Washington), demande au président de faire pression pour un secours immédiat des citoyens de Gaza dans le cadre de ses efforts élargis de paix au Moyen-Orient.

La lettre soulève un certain nombre de points: premièrement, elle rappelle que les droits des Gazaouis à des normes minimales de sécurité alimentaire, à la santé, à l'éducation et à la liberté de mouvement sont protégés par le droit international. Ensuite, elle met en évidence l'appauvrissement extrême de la population de Gaza, avec un taux de chômage de 40%, une itinérance endémique et une infrastructure dévastée, sans espoir de reconstruction. La lettre montre que plutôt que d'affaiblir le Hamas, le siège international a renforcé celui-ci et a entraîné l'augmentation des tensions conduisant à la violence dans la région.

« Le caractère courageux de cette lettre fondée sur des principes est source d'inspiration », a déclaré Thomas Woodley, le président de Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO). « Ces politiciens, tout en soutenant des solutions pacifiques au Proche-Orient, ont néanmoins adopté une position de principe pour protéger les droits les plus fondamentaux des citoyens de Gaza ». La lettre, tout en soutenant le besoin de sécurité pour tous les peuples de la région, demande une cessation des politiques de fermeture et de siège imposées par Israël et d'autres, lesquelles ont provoqué la crise humanitaire à Gaza.

Certaines organisations, dont les Amis de Sabeel - Amérique du Nord et d'autres, ont souligné la manière avec laquelle la lettre est sortie au mépris des puissantes organisations du lobby pro-Israélien dans la capitale américaine. L'ancien membre du Congrès de l'Illinois Paul Findley a loué les membres du Congrès qui ont signé la lettre pour avoir eu le courage de résister aux intérêts du lobby pro-Israélien. Les organisations du lobby pro-Israélien suivent attentivement les actions et déclarations des politiciens américains sur Israël et sur le Moyen-Orient et protestent vigoureusement lorsque les politiciens américains entrent en désaccord avec la politique du gouvernement israélien.

Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient (CJPMO) est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.

Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient

14/02

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=17548>

<http://www.fischer02003.over-blog.com/article-des-parlementaires-des-etats-unis-pour-gaza-44954343.html>

3-7 Sayed Abbas Moussawi: histoire de dévouement et de soutien aux opprimés du monde.

C'est en 1952 que Sayed Abbas Moussawi vit le jour à Chiyah, dans la banlieue sud de Beyrouth, zone des plus déshéritées du Liban.

Depuis son enfance, ce descendant de la famille du prophète de l'Islam Mohammed (Que la Paix de Dieu soit sur lui et sur sa famille) fut connu pour son caractère distingué. Ses proches et ses amis racontent son amour et son souci pour les autres, son soutien inconditionnel pour les pauvres et les opprimés, son courage, sa piété et sa moralité irréprochable.

Dès son jeune âge, Sayed Abbas fut soucieux pour sa nation arabe et islamique. Il réalisait que l'entité

usurpatrice sioniste implantée par les grandes puissances dans la terre sainte de la Palestine est derrière tous les maux et les tragédies des peuples opprimés de la région, à leur tête le peuple palestinien.

Affligé par la tragédie palestinienne, Sayed Abbas Moussawi rejoignit les combattants de la révolution à dix ans, et poursuivit plusieurs sessions d'entraînements militaires. Il s'attacha énormément à la cause palestinienne, et suivit les dernières nouvelles publiées par le quotidien "As Sawra".

Il se déplaça entre le Liban et l'Irak, où il continua ses études religieuses avant de retourner au Liban, accompagné de son épouse, sa cousine Siham Moussawi. A la Békaa, ils construisirent le centre religieux Az Zahra' pour inculquer les enseignements islamiques aux femmes. Alors que Sayed Abbas, attaché à l'unité de la nation islamique, inaugura le "rassemblement des oulémas musulmans" en 1979, premier centre religieux de ce genre au Liban.

La victoire de la Révolution islamique en Iran eut un grand effet sur la scène libanaise, notamment par rapport à la région du Sud, occupée par les sionistes, une région qui souffrait des maux de l'occupation hégémonique.

Sayed Abbas tira de ce grand exploit les leçons nécessaires pour persévérer sur le chemin du combat et de la résistance, et insuffler dans les esprits des jeunes les principes de la révolution, de la ténacité et de la résistance.

Soutenu par les gardiens de la révolution en Iran, Sayed Abbas fut l'un des premiers fondateurs du Hezbollah en 1982, malgré les conditions politiques et militaires difficiles, dues à l'invasion israélienne du Liban et au déploiement des forces multinationales par la suite.

En 1985, il se déplaça à Tyr (Sud) après s'être devenu chef du conseil consultatif au Hezbollah au Sud. Là-bas, il passa tout son temps avec les combattants, allant fréquemment aux fronts des combats et s'enquérant sur la situation et les difficultés qu'affrontaient les moudjahidines.

Il fut l'un des premiers à participer à la journée mondiale d'Al Quds proclamée par l'imam Khomeiny, portant le treillis militaire et scandant: "A bas l'occupation! Nous allons libérer la Palestine!"

Nommé secrétaire général du Hezbollah en 1991, ce poste fut pour lui une grande responsabilité à assumer. Il ne resta que neuf mois à la tête du Hezbollah, avant que la main de la perfidie israélienne ne l'assassine sur le chemin de Jibshit, à la fin de la commémoration du martyr de cheikh ragheb Harb, autre fondateur de la résistance islamique.

Pendant ces neuf mois, Sayed Abbas prit part à de nombreux congrès tenus dans les pays arabes, sous le titre du soutien à la Palestine, à l'intifada et à l'unité islamique.

Il se déplaça entre les régions libanaises, au Nord, au Sud, à la Békaa et à Beyrouth, pour s'informer sur la situation sociale et économique des gens. Sa fameuse expression: "Nous vous servons de toutes nos capacités, mais je vous recommande de protéger la résistance" reste vivante dans les esprits.

Le 16 février 1992, à la fin de sa participation à la commémoration du martyr du cheikh Ragheb Harb, Sayed Abbas Moussawi prit le chemin de retour à la banlieue sud avec son épouse et son fils Yasser. Un hélicoptère israélien le pourchassant tout au long de son trajet, lança un missile en sa direction. Ils tombèrent tous les trois en martyr.

Comme tous les combattants dévoués, le sort de Sayed Abbas Moussawi fut le martyr. Telle est leur première et leur dernière aspiration. Mais les Israéliens ne comprennent jamais les dessous de cette réflexion. Une chose est sûre, c'est qu'à chaque assassinat, ils sont les premiers à regretter leur acte, et à payer le prix!

16/02

www.palestine-solidarite.org/analyses.Nada_Raad.160210.htm

3-8 La Turquie étend son rôle au Proche-Orient.

.Le premier ministre et ministre des Affaires étrangères qatari Sheikh Hamad bin Jassem bin Jabr al-Thani et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, à Doha le 13 février dernier.

La diplomatie turque veut se poser en médiateur dans les conflits qui touchent la région.

Avec son sens aigu des retombées médiatiques, Recep Tayyip Erdogan n'allait pas se priver d'une telle tribune.

Le week-end dernier, le premier ministre turc a profité du Forum mondial Islam-États-Unis, organisé au Qatar et auquel participait Hillary Clinton, pour fustiger l'inaction de la communauté internationale face à la situation humanitaire à Gaza. Il a inclus sans les nommer les États présents et tançait ouvertement l'Égypte. Mais le Qatar a déroulé un tapis rouge de compliments pour son hôte turc : le vice-premier ministre qatarien a qualifié de «voix des musulmans» l'un «des leaders favoris dans le monde arabe». Ces éloges sont révélateurs de l'influence grandissante de la Turquie dans la région et du changement de perception des pays arabes à son égard. Profitant du déclin des puissances traditionnelles, comme l'Égypte et l'Arabie saoudite, les Turcs convoient désormais le leadership régional.

Erdogan en «nouveau Nasser»

Cette conquête passe symboliquement par la cause palestinienne. «Le problème palestinien est une source de légitimité pour tout pays et dirigeant envers les populations arabes», explique Mustafa el-Labbad, directeur du Centre al-Sharq pour les études régionales et stratégiques, basé au Caire. Depuis son esclandre face au président israélien, Shimon Pérès, en 2009 à Davos, le chef du gouvernement islamo-conservateur a fait prendre à son pays un net avantage sur ses concurrents. Ses sorties musclées contre Israël lui valent même le surnom de «nouveau Nasser» dans la presse arabe et sa cote de popularité est au plus haut dans les opinions publiques.

Au-delà de ces succès oratoires, le retour de la Turquie dans une sphère en grande partie jadis intégrée dans l'Empire ottoman passe par une politique étrangère hyperactive. Après avoir tourné le dos à la région pendant la guerre froide, Ankara a normalisé ses relations avec ses voisins orientaux, a conduit les pourparlers secrets entre la Syrie et Israël en 2008 et intercédé auprès du régime iranien sur le dossier du nucléaire...

À défaut d'une médiation couronnée d'un succès diplomatique majeur, le gouvernement turc se pose en agent de liaisons dans les conflits régionaux. La semaine dernière, c'est une délégation de l'Alliance nationale irakienne, chiite, qui sollicitait son intervention pour aider l'Irak à apaiser ses tensions internes ethniques et externes. «Pour vendre ses produits et sécuriser les routes énergétiques, la 16e économie mondiale a également besoin que les relations avec ses voisins et les celles entre ces derniers soient stables», souligne Cengiz Candar, éditorialiste spécialiste du Moyen-Orient.

Longtemps perçue avec méfiance à cause de son alignement sur Washington, la Turquie a commencé à gagner la confiance dès 2003, lorsqu'elle a refusé de laisser passer les soldats américains sur son territoire pour envahir l'Irak. Une étude conduite par la Fondation turque des études économiques et sociales (Tesev) dans six pays de la région et dans les Territoires palestiniens montre que, non seulement son implication n'est pas perçue comme une ingérence, mais qu'elle est plébiscitée : près de huit personnes interrogées sur dix souhaitent que «la Turquie joue un plus grand rôle» et pensent qu'elle a «un impact positif sur la paix» dans le monde arabe. Pour Mustafa el-Labbad, si la Turquie «manque encore de réseaux et d'alliances à cause de son engagement tardif», elle bénéficie de liens culturels et historiques avec les pays arabes et représente un «islam moderne» qui joue en sa faveur : «L'ascension de l'Iran comme puissance régionale et comme "big brother" des chiites conduit de plus en plus les populations sunnites à se rapprocher de la Turquie.» La voie est d'autant plus libre pour les ambitions turques qu'elles concordent avec la politique de l'Administration de Barack Obama. «Les Américains essayent d'intégrer le monde musulman dans le système mondial, pour eux la Turquie est leur vitrine et peut servir d'exemple de pays démocratique», estime Mehmet Altan, un intellectuel turc.

Un objectif qui conduit la Maison-Blanche à ne pas se formaliser lorsqu'Ankara ne suit pas sa ligne et défend ses propres intérêts.

18/02

<http://www.lefigaro.fr/international/2010/02/19/01003-20100219ARTFIG00010-ankara-etend-son-role-au-proche-orient-.php>

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19